RE/MAX Distinction
Ça va bien aller!
ACHETEUR/VENDEUR
TranquilliT GRATUIT
Mélanie Truchon 418 965-7364
Christian Truchon 418 964-6435
Caroline Truchon 418 965-7344
485, boul. Laflèche, Baie-Comeau G5C1C4
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE
ÉRIC HURTUBISE d.d.
Prothèse complète ou partielle
Sur rendez-vous seulement
749, Beaulieu, Sept-Îles
418 962-1333 • 1 800 563-1334

LOGEMENTS CÔTE-NORD
pour votre confort
LOGEMENTS À LOUER
418-960-0250
418-960-4480
www.logementscotenord.ca

Ouellet & Duret
CLINIQUE DENTAIRE
Jean Mallet Denturologiste
Pour un sourire naturel et confortable !
128, Regnault, suite 202 | 418 968-9777

Nouvelle boutique de jouets virtuelle
e-joue.com
Allez visiter le : www.e-joue.com
Parlez-en à vos amis, collègues, famille! L'achat local c'est important!
Lindy Lebrun, propriétaire



Le Nord-Côtier
L'hebdo quotidien
lenord-cotier.com • vol. 14 n° 14 • Le mercredi 3 juin 2020 • 40 pages



Quand distanciation rime avec invention

Page 4

Comment continuer de se protéger et de protéger les autres
Information et conseils à l'intérieur.
Votre gouvernement
Québec

La Côte-Nord moins impactée par la crise

Page 6

Les enjeux des restaurateurs

Page 14

Pour un retour en force et en sécurité!
France Pelletier, courtier Immobilier Agréé, DA
Le bon choix, pour de bons résultats pour la vente et l'achat
Sutton
3, rue des Peupliers, Port-Cartier • 418 766-8888
www.francepelletier.ca

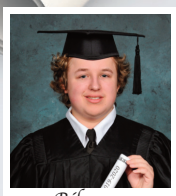
VOTRE RÉFÉRENCE
POUR LA LOCATION
Pour tous vos besoins en location d'équipements industriels, faites confiance au service exceptionnel de notre équipe, sous la direction de Patrick Cloutier.
Zoom LOCATION INC.
418 766-0666
418 968-0666
Votre référence pour la location 24/24
Port-Cartier & Sept-Îles
patrick@zoomlocation.ca

ÉCOLE MANIKOUTAI

Finissantes et finissants 2019-2020

Crédit des photos : Jean-Luc Leblanc

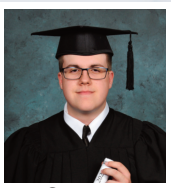

Allard
Cindy


Bélanger
Maxime


Blouin
Léann

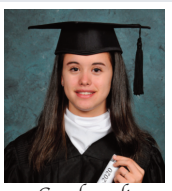

Boudreault
Aurélie


Collard
Charles-Élie


Croussette
Ryan

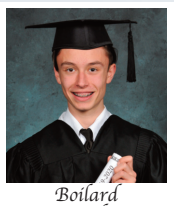

Desrosiers
Marianne


Duguay
Camille


Gaudreault
Anaël


Ambroise-Vallée
Gabrielle


Bélanger
Vincent


Boilard
Marc-Olivier

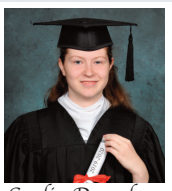

Boudreault
Tanya

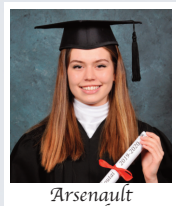

Corbeil
Simon

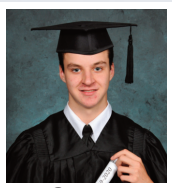

Da Costa
Laeticia


Desrosiers
Marie-Pier


Essiembre
Andrew

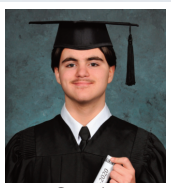

Gaulin-Desrochers
Anaëlle


Arsenault
Marilou


Bergeron
Julien


Boily
Naomie

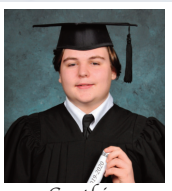

Boulianne
Béatrice

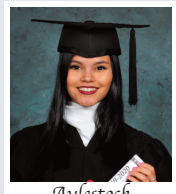

Cormier
Dylan


De Champlain
Marc-Olivier

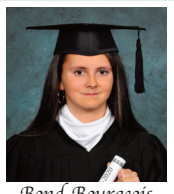

Desrosiers
Vincent


Fortier
Catherine

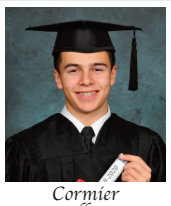

Gauthier
Greg


Aylestock
Gabrielle

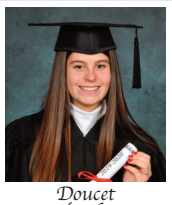

Bernatchez Bourque
Mélandy

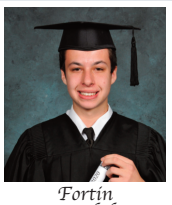

Bond-Bourgeois
Lorie

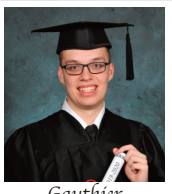

Bourgoin
Cedric

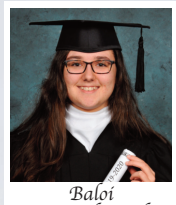

Cormier
Elliot

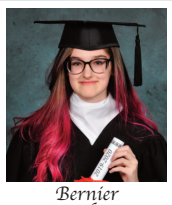

Derosby
Kim

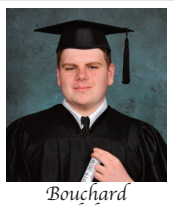

Doucet
Émilie

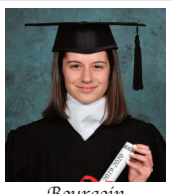

Fortin
Louis-Philippe


Gauthier
Olivier

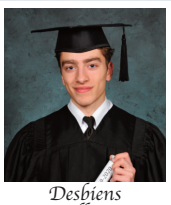

Baloi
Maria Alexandra


Bernier
Julie

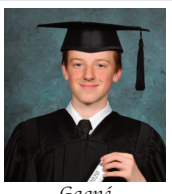

Bouchard
Philip


Bourgoin
Marie-Ève

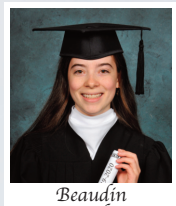

Cormier-Bezeau
Jasmine


Desbiens
William


Dresdell
Jasmine


Gagné
Pierre-Olivier


Girard
Alexanne


Beaudin
Marilou

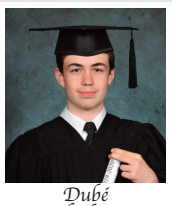

Bérubé
Émy

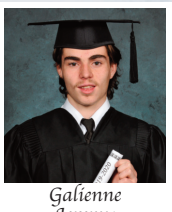

Bouchard
Vanessa

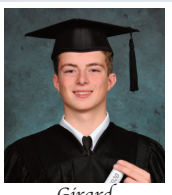

Castilloux
Guillaume

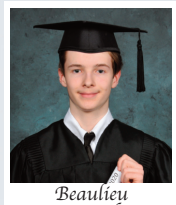

Côté
Amélie


Deschênes
Guillaume

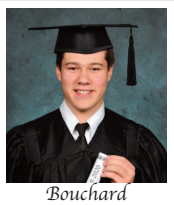

Dubé
Nathan

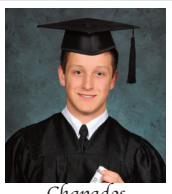

Galienne
Jeremy

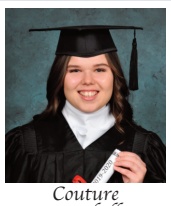

Girard
Danick

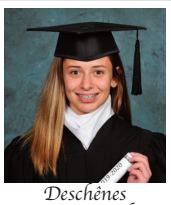

Beaulieu
David

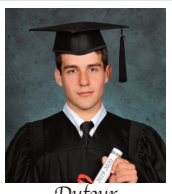

Bérubé Gagné
Victoria


Bouchard
Xavier

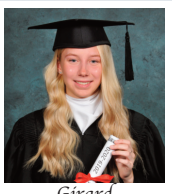

Chapados
Anthony

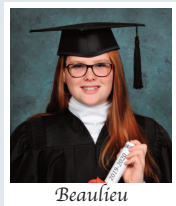

Couture
Annabelle


Deschênes
Sara-Maude

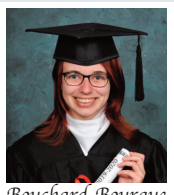

Dufour
Zachary


Gasse
Lysane

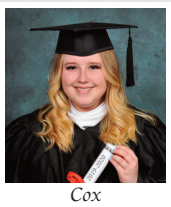

Girard
Noémie

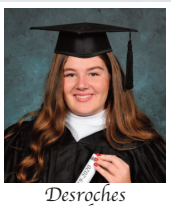

Beaulieu
Lauryna


Blais
Sabryna

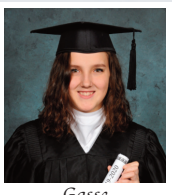

Bouchard-Bourque
Alyssandre


Cloutier
Florence


Cox
Amy


Desroches
Audrey


Dugas
Marianne


Gasse
Ophélie


Girard
Shannon

Réouverture des centres d'achat

Les boutiques s'adaptent à la COVID-19

Les centres d'achat ont officiellement rouvert leurs portes lundi 1er juin, comme autorisés par le gouvernement. Mais il a fallu s'adapter.

Laurence Dupin

Le centre commercial Place de Ville à Sept-Îles ne fait pas exception, mais avec des horaires un peu différents (11h à 17h30 du lundi au mercredi, 11h à 19h jeudi et vendredi et 9h30 à 17h le samedi et le dimanche de 13h à 17h). « On est bien content de revoir enfin les clients », mentionne Marc Montpetit, directeur régional du groupe Westcliff, propriétaire de Place de Ville.

Du désinfectant à l'entrée du centre, du marquage au sol tout le long et de salles de bain fermées, voilà une partie des aménagements qui ont été faits dans les locaux.

Eclipse

Marilyne Ouellet, gérante du magasin de vêtements Eclipse, a tout prévu : « Tout est désinfecté après le passage de chaque cliente, notamment les cabines d'essayage. Nous avons des bacs pour mettre le linge essayé et non acheté qui sera mis en quarantaine dans le back-store. Nous avons mis en place un sens de circulation au sol et nous limitons le nombre de personnes en même temps à quatre clientes ».

Librairie

La librairie Ma Côte-Nord a aussi rouvert ses portes lundi même si elle n'avait pas cessé son activité pendant le confinement. « Nous avons mis en place un sens de circulation avec du repérage au sol. Des plexis ont été installés au point information et à la caisse», précise la propriétaire, Valérie Morais. « Nous avons aussi des masques et des visières à mettre lorsque nous ne serons pas derrière le plexiglass. » Tout cela représente un certain investissement avec notamment l'appareil pour se désinfecter les mains qui vaut 1000$, plus tous les produits désinfectants nécessaires au nettoyage des libres notamment. « Pendant la fermeture, le site Internet où nous vendions nos libres a vu une augmentation de 1257%, nous sommes passés de dix commandes par semaine à plus de 20 par jour. »



La librairie Ma Côte-Nord a pris ses précautions et tout était prêt lundi matin pour recevoir ses clients.

En ce qui concerne les galeries Montagnaises, elles ont aussi rouvert leurs portes lundi avec des horaires aussi différents : 11h à 17h30 du lundi au mercredi, 11h à 19h jeudi et vendredi et 10h à 17h le samedi et le dimanche de 12h à 17h. Désinfectant, sens de circulation, fermeture de la foire alimentaire... sont autant de mesures mises en place pour la protection des clients. Le port du masque y est fortement recommandé.

Comme à place de ville certaines boutiques sont encore fermées pour des causes de stock et de personnel.

AEC TRAITEMENT DU MINERAI DE FER

Inscriptions dès maintenant

DATE LIMITE
14 juillet 2020

DÉBUT
24 août 2020

DURÉE
990 h (10 mois)

Excellentes possibilités d'emploi!

CÉGEP DE SEPT-ÎLES
FORMATION CONTINUE
SERVICES AUX ENTREPRISES

En collaboration avec :
ArcelorMittal



Pour information :
418 962-9848, postes 249 et 250
cecsi.ca

Classe de 5e année de Mme Mélanie

Fido et Dumbo s'occupent de la livraison

L'enseignement en classe est bien différent depuis le retour à l'école avec les mesures en place, particulièrement la distanciation physique de deux mètres. Le personnel doit faire des pieds et des mains pour s'adapter. Mme Mélanie, enseignante à l'école Marie-Immaculée de Sept-Îles, a trouvé une façon bien originale et amusante pour interagir avec les neuf élèves de sa classe de 5e année du primaire.

Sylvain Turcotte



Mme Mélanie, enseignante de 5e année à l'école Marie-Immaculée de Sept-Îles, tout près de Fido, le livreur de travaux de ses élèves, un concept qui lui permet de dynamiser son enseignement.

Un élève doit remettre son travail à Mme Mélanie? Pas de problème depuis la semaine passée. Fido s'en occupe, et depuis lundi Dumbo peut en faire autant.

Fido, c'est une voiture téléguidée, à laquelle a été ajouté un panier. Dumbo, c'est le même concept, mais à partir d'un aspirateur. Les élèves y déposent leur travail, que pourra photographier Mélanie Vaillancourt lorsqu'il sera rendu à destination. Elle le transfèrera sur son ordinateur pour en faire la correction et assurer un suivi avec les jeunes.

« L'idée m'est venue suite à un sentiment d'insatisfaction quant à la qualité de l'enseignement que je pouvais offrir à mes élèves due à la contrainte de la distanciation physique. L'enseignement, c'est quelque chose de dynamique, en ce sens qu'autant les élèves que l'enseignante ont besoin d'une rétroaction pour que ce soit constructif. La rétroaction, c'est l'évaluation formative et/ou sommative », a mentionné Mme Mélanie.

Un tas d'idées

Avant d'en arriver à Fido et Dumbo, quelques idées avaient été essayées ou proposées : une affiche et un crayon à encre effaçable, mais très limitées comme possibilités, un plexiglass pour permettre aux élèves de venir au bureau de l'enseignante, mais difficile à gérer puisque les élèves doivent rester assis à leur place afin de respecter la distanciation de deux mètres.

« C'est petit une classe! Ça me désolait de les entendre me dire qu'ils avaient terminé leur composition, par exemple, et ne pas pouvoir lire ce qu'ils avaient écrit. C'est exigeant pour la plupart des élèves d'écrire un texte en respectant la panoplie de consignes. Selon moi, faire lire son texte fait partie du processus de création. C'est gratifiant pour l'auteur. Un matin, à la blague, je leur ai proposé l'idée d'installer un système de poulies au plafond. Les enfants proposaient plusieurs solutions pour que ledit système soit fonctionnel. Nous nous voyions déjà riches et célèbres avec la commercialisation de notre invention! Les élèves se sont même imaginés en entrevue à l'émission *Salut Bonjour* et j'étais devenue leur manager! », a raconté celle qui enseigne depuis vingt ans.

Après discussion, l'idée d'utiliser une voiture téléguidée pour faire les échanges sans contact a surgi. « Quelques élèves ont proposé de prêter leur bolide. J'ai obtenu l'autorisation de la direction et des parents des élèves concernés pour aller de l'avant et, dès le lendemain, un élève est arrivé en classe avec son bolide modifié avec l'aide d'une éducatrice du service de garde », a précisé Mme Mélanie.

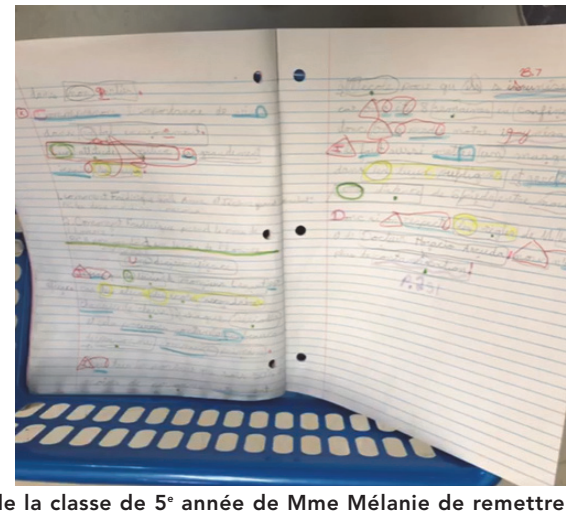
Le concept a été un succès dès la première livraison, un message livré à l'enseignante dans le local en face, une expérience qui a suscité le rire chez les jeunes et les enseignantes. Cette idée, les élèves l'adorent. « C'est cool et amusant. Ça nous aide à ne pas nous toucher et ça nous donne le sourire », a exprimé Lorélie.

« Les enfants se sentent très impliqués. Ils ont aussi proposé de faire une vidéo pour partager notre idée. La réponse du public a été plus que positive », a renchéri Mme Vaillancourt.

En date de lundi matin, la vidéo avait été vue plus de 9 500 fois.

Une idée qui fera certainement du chemin dans d'autres classes et écoles!





Fido, la voiture téléguidée qui permet aux élèves de la classe de 5e année de Mme Mélanie de remettre leurs travaux pour correction et rétroaction.

Place au camping version 2020!

La Santé publique a donné le feu vert la semaine dernière pour rouvrir les campings, les pourvoiries et les hébergements touristiques à partir du 1er juin.

Karine Dufour Cauchon

Les personnes qui voudront louer un hébergement touristique de type chalet ou résidence secondaire devront provenir de la même famille. C'est la même chose pour les hébergements des parcs du réseau de la SÉPAQ, des ZECS et des pourvoiries seront aussi ouverts à nouveau.

Par unité familiale, on entend une cellule de personnes qui résident à la même adresse. Il devra y avoir une pause de 24h avant de livrer la location à une autre unité familiale si la famille accueillie était composée de cinq personnes et plus. Il ne sera pas nécessaire d'attendre ce délai si les locataires étaient quatre personnes ou moins.

Pour les rassemblements extérieurs dans les campings, il est toujours recommandé de s'en tenir à 10 personnes maximum qui vivent à trois adresses différentes.

En ce qui concerne les toilettes et unités sanitaires, les terrains de camping devront suivre des protocoles de désinfection précis. Ceux-ci seront fournis par Camping Québec et la CNESST.

On indique que les déplacements entre les commerces locaux et les régions devront toutefois être limités. Les visiteurs sont toujours invités à faire leur provision avant de se rendre dans leur milieu de séjour. Une fois sur place, le gouvernement demande à ce qu'ils limitent leurs allers-retours dans les commerces locaux.

« C'est un grand pas que l'on fait aujourd'hui. On peut le faire, car on s'est promis de se protéger », a déclaré Caroline Proulx, ministre du Tourisme lors de son annonce du 27 mai. « On est confiant que cette phase se fera dans le plus grand respect des règles sanitaires mises en place par le gouvernement québécoi », a-t-elle souligné.

Sur la plateforme Quebec.ca, un aide-mémoire sur les mesures à prendre avant pendant après votre séjour.



Vue aérienne du Club de camping Caravaning. Photo Facebook Club de camping Caravaning Côte-Nord

Bon pour le moral!

(ST) Les habitués du Club de camping Caravaning Côte-Nord, situé à Val-Marguerite, non loin de Clarke City, n'ont pas mis de temps à retrouver leur lieu de prédilection estival. Ils étaient nombreux à l'ouverture lundi matin.

« C'est bon pour le moral », a souligné le président du club, Alain Blais. « Les gens vont pouvoir profiter du plein air, de la nature », a-t-il ajouté.

Cette ouverture au Club de camping Caravaning Côte-Nord se fera de façon progressive. Deux employés s'affairent depuis lundi à l'installation de l'eau et de l'électricité sur le site. Deux autres entreront en poste le 8 juin à l'accueil. Ils seront également formés en lien avec les directives liées à la COVID-19.

M. Blais s'attend à un bel été et il a confiance que les membres respecteront les mesures en place. « Ils ont été très réceptifs et collaboratifs depuis le début en n'allant pas sur le site ».

La direction du club de camping s'ajustera avec la suite des mesures et mentionne que pour le moment les services sanitaires et le dépanneur ne sont pas accessibles.

Bon été!







La Côte-Nord moins impactée par la crise

Selon une enquête menée par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) avec l'Institut de recherche sur les PME associées à l'UQTR, 35,8 % des entreprises nord-côtières ont affirmé qu'elles ont subi un fort impact en raison de la COVID-19. Il s'agit d'un des meilleurs résultats au Québec.

Vincent Berrouard



Selon une enquête de la FCCQ, les entreprises de la Côte-Nord aurait été moins impactée par la crise de la COVID-19 que celles des autres régions du Québec.

Au niveau national, on remarque que 54 % des entreprises ont connu des baisses de plus de 50 % du niveau de leurs activités. 44,9 % des entreprises ont subi une baisse de revenus de plus de 50 %. Environ 57 % des compagnies ont vu une forte diminution de leur nombre de contrats et de commandes.

Un constat fort qui ressort de cette étude est le fait que les entreprises les plus touchées par cette crise sont celles où la distanciation physique est difficile, où le télétravail n'est pas possible. Les secteurs économiques les moins touchés par la crise sont notamment ceux de la finance et de l'assurance en raison du télétravail. L'étude cite aussi en exemple parmi les secteurs économiques les moins touchés, l'agriculture et le transport parce que la distanciation physique est facile à mettre en place.

L'étude a aussi permis d'identifier les principaux impacts de la crise selon les entreprises interrogées. Ainsi, celles-ci craignent de perdre des contrats et de la clientèle dans les prochaines semaines. Plusieurs compagnies sont confrontées à un manque de liquidités. Il y a des perturbations dans les chaînes approvisionnement.

> « Ce sondage confirme à nouveau l'énorme impact économique de la COVID-19 sur l'économie québécoise, mais il révèle également de grandes disparités selon les régions. »
>
> – Charles Milliard

Du côté positif, ce sont 82 % des entreprises interrogées qui affirment qu'elles ont peu ou pas de craintes de faire faillite dans les prochaines semaines. De plus, la crise a permis à plusieurs compagnies d'accélérer la transformation numérique et la formation de la main-d'œuvre.

Pour ce qui est de la perception des entreprises concernant la conjecture économique à venir et le développement des entreprises, l'étude démontre que l'optimisme est plutôt modéré. Par contre, c'est sur la Côte-Nord qu'on constate que les entrepreneurs et compagnies sont les plus optimistes par rapport à l'avenir.

Réactions

« Ce sondage confirme à nouveau l'énorme impact économique de la COVID-19 sur l'économie québécoise, mais il révèle également de grandes disparités selon les régions. Il nous permet aussi d'avoir un portrait de l'efficacité des mesures d'aides gouvernementales jusqu'à maintenant et de la façon dont les entreprises s'adaptent à la nouvelle réalité », a expliqué Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

Appelé à réagir sur l'étude de la FCCQ, le président de la Chambre de commerce de Sept-Îles, David Héroux, relativise les résultats de l'étude. Comme il l'explique, bien que la Côte-Nord semble s'en être bien tirée comparée aux autres régions, il reste que plus d'un tiers des entreprises ont connu de sérieuses difficultés à cause de la COVID-19.

Pour expliquer ce résultat, il affirme que le fait que les grandes industries de la région aient été considérées comme essentielles a définitivement eu un impact positif.

En discutant avec les entrepreneurs et compagnies de la région, David Héroux déduit qu'il y a un certain vent d'optimiste parmi ceux-ci. « Le début du déconfinement a soulagé plusieurs entrepreneurs qui pourront repartir leurs activités. De plus, le fait qu'il n'y ait pratiquement plus de cas de COVID-19 place la Côte-Nord dans une bonne situation. »

Le Nord-Côtier
L'hebdo quotidien
719, Laure, Sept-Îles (QC) G4R 1Y2
Téléphone : 418 960-2090 | Télécopieur : 418 968-3129
www.lenord-cotier.com | journal@lenord-cotier.com

FONDATEUR
Gino Lévesque

ÉDITRICE
Karine Therrien

CONSEILLÈRES VENTES ET MARKETING
Sylvie Gagné
Caroline Willard
Marie-Pierre Renaud

ADJOINTE À LA DIRECTION
Nathalie Vigeant

COORDONNATRICE À LA MAQUETTE
Josey Picard

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION
Anny Hamilton

DIRECTRICE DE L'INFORMATION
Laurence Dupin

JOURNALISTES
Sylvain Turcotte
Vincent Rioux-Berrouard

IMPRESSION/TIRAGE
Québecor Média
18 925 exemplaires

ÉDITIONS NORDIQUES
770, de Bretagne, Baie-Comeau, G5C 1X5
Téléphone : 418 589-9990
Télécopieur : 418 589-1211

PRÉSIDENT
Simon Brisson

VICE-PRÉSIDENTE FINANCES ET ADMINISTRATION
Caroline Gagnon

COMMIS À LA FACTURATION
Claudie Julien
Valérie Normand

La distribution de votre journal implique une logistique importante. Beau temps mauvais temps, les camelots de notre réseau sont à pied d'œuvre à chaque semaine afin de faire la livraison dans les meilleurs délais. Merci de respecter leur travail en faisant preuve de compréhension à leur égard.

Journal hebdomadaire indépendant membre de hebdos QUÉBEC
RÉSEAU SÉLECT

Apprendre à s'adapter en temps de crise

Au cours des deux derniers mois, les élus municipaux ont dû s'adapter à une nouvelle réalité avec la COVID-19. Le Nord-Côtier a fait le point avec le maire de Sept-Îles pour savoir comment son travail a évolué durant cette période et quels ont été les grands défis auxquels il a été confronté.

Vincent Berrouard
v.berrouard@lenord-cotier.com



Pour Réjean Porlier, les premiers jours de la crise ont demandé beaucoup d'ajustement pour l'administration municipale. La Ville a dû suivre une multitude de consignes provenant du gouvernant du Québec.

Malgré ce grand nombre de directives, le tout s'est bien déroulé selon le maire en raison du gouvernement. « Dans ce type de situation, il faut qu'il y seulement un chef d'orchestre. C'était clair dès le premier jour que le gouvernement du Québec allait donner les directives », affirme le maire de Sept-Îles. Il était important pour M. Porlier que dans la situation dans laquelle on se retrouvait, il n'y ait pas de confusion.

Tout au long de cette crise, M. Porlier souligne la relation si importante qu'il doit exister entre la mairie et la direction générale. Comme il le dit : « Le maire et le directeur général se sont retrouvés sur la ligne de feu ». Le maire doit travailler à coordonner les efforts avec les élus municipaux et provinciaux tandis que le directeur général doit veiller aux bons déroulements des opérations de la Ville.

Les communications

Le maire avoue que la crise de la COVID-19 l'a forcé à favoriser certains moyens de communication pour rejoindre les citoyens. Les rencontres en personnes sont évidemment plus difficiles dans le contexte. Ainsi, M. Porlier utilise plus les réseaux sociaux pour communiquer avec les Septiliens.

De plus, le maire continu a parlé régulièrement au téléphone avec les citoyens. En raison de la crise, Réjean Porlier essaie d'accompagner les citoyens ou les organismes qui ont de nombreuses inquiétudes et questions dans les circonstances de la COVID-19.

Réjean Porlier constate aussi que son travail a changé au cours des deux derniers mois. « Avant la crise, mes soirs et fins de semaine étaient souvent occupés par différents événements auxquels j'assistais, mais maintenant il n'y en a plus. »

Par contre, le maire nous confie que le rythme de ses journées est intense en temps de crise. Son horaire est rempli de nombreuses rencontres en visioconférence et il doit s'assurer que la ville respecte les nombreuses directives de la Santé publique. « Il faut prendre des décisions rapides », selon lui.

Déconfinement

Concernant le futur, le maire affirme qu'il est confiant. Selon lui, les mesures de confinement ont porté leurs fruits et un semblant de vie normale a déjà repris et cela continuera.



Le maire de Sept-Îles, Réjean Porlier. Photo archive

Il admet qu'avec le déconfinement, il y a des risques, notamment l'arrivée de visiteurs. Il espère que ceux-ci et les Septiliens prendront les précautions nécessaires en suivant toutes les mesures d'hygiène et de distanciation physique. Ils demandent aussi à toutes les personnes qui sortiront de la région d'être prudentes à leur retour dans la région.

Le maire de la Ville de Sept-Îles rappelle qu'il est important de continuer de suivre les mesures de la Santé publique parce que selon lui, c'est l'insouciance des gens qui pourrait permettre le retour de la COVID-19.

> « Dans ce type de situation, il faut qu'il y seulement un chef d'orchestre. C'était clair dès le premier jour que le gouvernement du Québec allait donner les directives. »

AVIS | NOTICE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ANNUAL GENERAL MEETING

Conformément aux articles 34 et 35 de la Loi maritime du Canada, le Port de Sept-Îles tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 9 juillet 2020 à 9 h, de façon virtuelle sur la plateforme Zoom.

Le rapport annuel 2019 sera disponible sur le site web du Port de Sept-Îles www.portsi.com, à compter du 9 juillet 2020. Les états financiers 2019 vérifiés pourront être consultés sur demande par courrier électronique (portsi@portsi.com).

Sept-Îles, 3 juin | June 3, 2020

In accordance with Articles 34 & 35 of the Canada Marine Act, the Annual General Meeting of the Port of Sept-Îles will be held virtually via Zoom on Thursday, July 9, 2020 at 9:00 a.m.

The 2019 annual report will be available on the website www.portsi.com, as of July 9. The audited 2019 financial statements will be available for consultation upon request by email (portsi@portsi.com).

portsi.com | Retrouvez-nous sur

Canada



Même loin des grands centres, le coronavirus est proche.

La Côte-Nord s'en est bien tirée jusqu'à présent, mais la pandémie nous menace ici aussi.

Plus que jamais avec la réouverture de notre région, respectons les mesures de la santé publique.



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Portez un masque (si à moins de 2 mètres)



Limitez vos déplacements

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

Québec

Défi têtes rasées Leucan

Les cheveux d'Ariel rapportent plus de 4 700 $

La jeune Ariel Auger se souviendra longtemps de son 9e anniversaire. La journée du dimanche 31 mai aura été fébrile en émotions pour elle. Les larmes et la fierté se sont mélangées, et pour cause. Elle s'est fait raser les cheveux au profit de Leucan. Au moment d'écrire ces lignes lundi en avant-midi, plus de 4 700 $ avaient été recueillis par la Septilienne.

Sylvain Turcotte

C'est la série *Alexa et Katie* sur Netflix, série dans laquelle une jeune fille est atteinte du cancer, qui a inspiré Ariel à poser ce geste marquant.

« Je le fais pour les personnes qui ont le cancer et qui perdent leurs cheveux. Je pourrais donner mes cheveux pour des perruques », a-t-elle laissé savoir quelques jours avant le Défi têtes rasées de Leucan. Elle pourra faire don de ses « lulus » coupés au ciseau avant de voir le reste de sa chevelure tomber sur le plancher. Alors que sa mère Sabrina Imbeault lui rasait les cheveux dimanche, les larmes coulaient pour la jeune fêtée, mais aussi pour ses parents, la fierté envahissant la maisonnée. « À 9 ans, elle a le cœur et la lucidité de cette ampleur », a témoigné son père Tommy Auger.

« C'est beaucoup d'émotions et de larmes. Elle est très fière de ce qu'elle a accompli, malgré le choc de se voir pour la première fois sans cheveux. Elle s'est habituée très rapidement, malgré le froid! Toute la famille est remplie de gratitude envers tous ceux et celles qui ont donné si généreusement », a-t-il renchéri en entrevue.



Ariel Auger a souligné son 9e anniversaire de naissance le 31 mai en donnant ses cheveux pour le Défi têtes rasées Leucan. L'objectif de départ de 200 $ a été très largement dépassé et il continuera de grimper.
Photo courtoisie

« Elle a une grandeur d'âme d'une adulte », a laissé entendre la chargée de projets, développement philanthropique pour Leucan, Laurie Gingras.

Donner encore

La population peut encore donner à Ariel Auger pour le Défi têtes rasées Leucan. Les dons sont acceptés jusqu'en novembre. Simplement inscrire « Encouragez Ariel Auger » dans votre moteur de recherche et vous trouverez le lien pour faire votre contribution.



Conseil de ville : un excédent pour 2019

Lors de la dernière séance du conseil de Ville du lundi 25 mai, plusieurs points étaient à l'ordre du jour notamment les états financiers.

Laurence Dupin

Les activités financières de fonctionnement de l'exercice financier 2019 se sont soldées par un excédent à des fins fiscales de 2 056 124 $. Le maire Réjean Porlier précise que « ce surplus a été généré par des revenus non récurrents supérieurs aux prévisions budgétaires. » Il donne en exemple : « des droits de mutations immobilières et des revenus d'intérêts sur les liquidités aux prévisions, ainsi que la vente de terrains domiciliaires et industriels. »

École Camille-Marcoux

Une subvention de 10 000 $ a été votée à destination de l'école Camille-Marcoux. Elle va permettre la création d'une nouvelle balançoire et d'un dôme à grimper. Jean Masse a précisé que ce parc est important pour le district puisque la cour de l'école est aussi un parc public et que tous les enfants s'y retrouvent.

Interdiction de stationner

Le stationnement sera dorénavant interdit du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h devant le bâtiment situé au 556, avenue De Quen, du 1er novembre au 15 avril, ainsi que sur les côtés est et ouest de la rue du Père-Divet entre les avenues Franquelin et Gamache et à proximité de l'intersection avec l'avenue Évangéline, du côté est seulement.

Certains élus se sont opposés à cette décision en précisant qu'il y avait déjà de nombreux problèmes de stationnement dans ce secteur autour du CISSS (Centre intégré de santé et de services sociaux). Le maire, Réjean Porlier, a précisé que cette zone est accidentogène et que c'est aussi l'avis de la police. « Nous allons discuter avec le CISSS en ce qui concerne ces problèmes de stationnement. » Cette décision a été prise sur les recommandations du comité de stationnement présidé par Guylaine Lejeune.

Plusieurs nominations

Il y a ensuite eu plusieurs nominations. Sacha Morel Barabé et Philippe Lacombe sont nommés à titre rétroactif salarié régulier du service de sécurité incendie, Philippe Lacombe et Nicolas Beaudin au service de l'ingénierie et des travaux publics, et Chantal Saint-Onge au service des loisirs et de la culture.

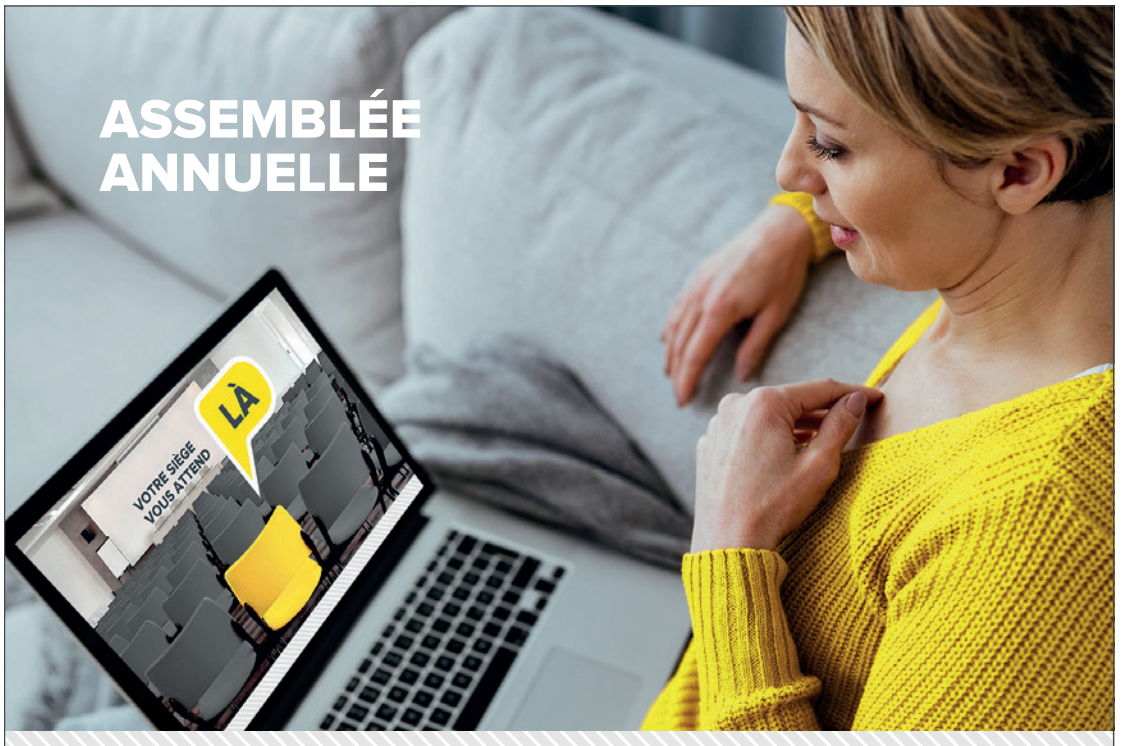
Reprise du jardin communautaire

Lors du tour de table de fin de séance, plusieurs élus ont fait part de leurs inquiétudes en ce qui concerne les entreprises du tourisme locales. Jean Masse a précisé « nos entreprises risquent d'avoir des difficultés. J'invite donc les gens de la Côte-Nord à visiter leur région ».

Charlotte Audet a précisé qu'avec la reprise, le jardin communautaire Pousse-pousse reprend son activité au 1er juin.



Une subvention a été accordé pour rajouter des jeux dans le parc de l'école Camille Marcoux.



En raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie, l'assemblée annuelle de Promutuel du Lac au Fleuve se tiendra en mode virtuel uniquement :

LE JEUDI 18 JUIN 2020 À 19 H

INSCRIPTION OBLIGATOIRE*

Pour y participer, les membres-assurés doivent s'inscrire en communiquant avec la Société au 1 800 463-9646 ou à l'adresse courriel dulacaufleuve@promutuel.ca au plus tard le 10 juin 2020.

Ils recevront ensuite un courriel comprenant toutes les instructions pour participer à l'assemblée.

Pour consulter l'avis de convocation, visitez le www.promutuelassurance.ca/fr/lacaufleuve.

Des prix de présence seront tirés parmi les membres-assurés qui auront participé virtuellement à l'assemblée.

*Une adresse courriel est nécessaire pour pouvoir accéder à la plateforme virtuelle.

PROMUTUEL
ASSURANCE
DU LAC AU FLEUVE

Le Cégep prépare la rentrée

En raison de la COVID-19, le Cégep de Sept-Îles ne prend pas de chance et annonce dès maintenant une rentrée un peu particulière pour l'automne 2020.

Laurence Dupin

La rentrée de septembre 2020 se fera sous forme hybride au Cégep de Sept-Îles. Elle aura lieu le 24 août, si tout va bien.

En effet, personne n'est capable de dire où en sera cette pandémie d'ici trois mois. Cette forme hybride vaudra aussi bien pour le secteur régulier que la formation continue. On entend par ce terme que les cours théoriques seront dispensés à distance alors que ceux en laboratoires auront lieu au Cégep comme cela est le cas normalement. Cela en raison de la nécessité d'utiliser des équipements spécialisés.

« Nous sommes conscients que la formation à distance vient avec un certain nombre d'enjeux quant aux principes d'équité et d'accessibilité, mais tous les acteurs du Collège font preuve d'une grande capacité d'adaptation et ont le souci de préserver une qualité de services et d'enseignement supérieur », explique la directrice des études, Marie-Ève Vaillancourt.

Respect des mesures barrière

Lors des cessions de cours qui auront lieu dans les locaux de l'établissement, les mesures comme la distanciation physique, le lavage des mains… seront respectées et les horaires vont être adaptés afin d'éviter un trop grand nombre de personnes en même temps sur le site. De plus, un entretien ménager accru est mis en place dans les espaces de circulation.

« C'est une situation sans pareil, qui comporte son lot de défis. Tout sera mis en place afin de respecter rigoureusement les recommandations de la Direction de la santé publique », souligne Donald Bherer, directeur général. « Les étudiants pourront continuer de profiter des services adaptés, des services psychosociaux, de l'aide financière et de la bibliothèque notamment. Des scénarios pour souligner la rentrée et offrir une vie étudiante adaptée sont aussi en élaboration. Le début des cours est prévu le 24 août 2020. »

> « Nous sommes conscients que la formation à distance vient avec un certain nombre d'enjeux quant aux principes d'équité et d'accessibilité. »

Les étudiants étrangers

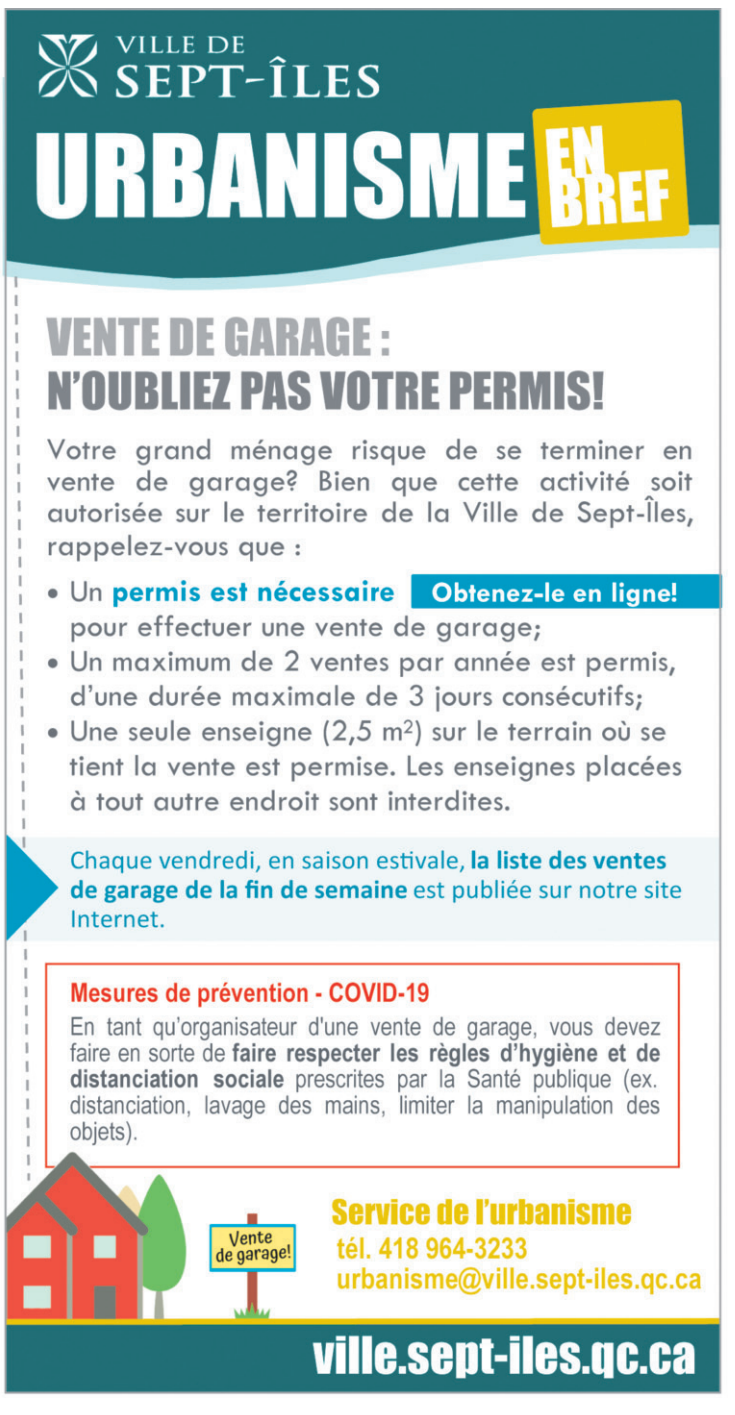
Le Cégep accueille chaque année des étudiants étrangers venant de différents pays. La situation actuelle reste particulièrement incertaine, mais le processus d'admission se poursuit. Les étudiants sélectionnés devront, en arrivant, s'isoler pendant 14 jours. Ils devront ensuite respecter toutes les mesures recommandées par la Direction de la santé publique. Les résidences devraient être à nouveau ouvertes pour les loger, « sauf avis contraire de la Santé publique ou du gouvernement », précise le Cégep.

« En aucune circonstance, le Cégep de Sept-Îles n'assouplira les règles imposées par les instances gouvernementales. En ce sens, à moins d'un avis contraire de la Santé publique ou du gouvernement, les résidences seront donc ouvertes pour la session d'automne 2020. »

« En somme, le Cégep de Sept-Îles se prépare à une rentrée historique. Alors que certains étudiants ont acquis une certaine expérience d'apprentissage à distance, d'autres vivront le Cégep pour la première fois, dans des conditions particulières. Une chose est sûre, tout le personnel a à cœur la réussite des étudiants et mettra tout en œuvre pour que ces derniers atteignent leurs objectifs », précise l'établissement.



Les cours théoriques vont continuer à se faire à distance à la rentrée qui aura lieu le 24 août prochain pour le Cégep de Sept-Îles.



Les communautés innues se font entendre

Le chef de la communauté de Uashat mak Mani-utenam, Mike McKenzie, et le Dr Stanley Vollant étaient invités à participer aux travaux du Comité permanent sur les affaires autochtones et du Nord de la Chambre des Communes par visio-conférence.

Vincent Berrouard

Lors des différentes interventions qu'il a eues, Mike McKenzie a insisté sur le fait qu'il était important qu'un plan soit mis en place avec les différents gouvernements pour s'assurer que les services de santé soient maintenus dans les communautés innues au cours des prochains mois parce que la crise de la COVID-19 est loin d'être terminée. Il demande aussi au gouvernement fédéral de continuer d'appuyer les entreprises autochtones parce que celles-ci permettent aux communautés d'atteindre leur autonomie financière.

Servir de leçon

Le chef de la communauté de Uashat mak Mani-utenam a aussi lancé comme message qu'il souhaitait que les chicanes de juridiction entre le provincial et le fédéral cessent parce que cela peut retarder la mise en œuvre de mesures qui sont importantes pour les communautés innues.

« Comme nation, nous avons pris les choses en main, mais nous tendons aussi la main pour faire valoir qu'il faut que la crise actuelle serve de leçon pour faire les choses autrement dans un esprit de sauver des vies humaines », a affirmé le Mike McKenzie.

Le chef de la communauté de Uashat mak Mani-utenam a aussi profité de la période de questions avec les députés fédéraux pour aborder le sujet du logement. Comme il l'explique, il y a un manque criant de logements dans plusieurs communautés. Ainsi, il y a des personnes à risque, en particulier les aînés, qui doivent vivrent sous le même toit avec plusieurs autres membres d'une même famille.

C'est notamment pour cette raison que les écoles sont restées fermé à Uashat mak Mani-utenam parce que les enfants auraient pu ramener le virus à la maison. « Le logement est une question primordiale pour nous. Il serait important que les gouvernements investissent là-dedans », a conclu Mike McKenzie.



Mike McKenzie et le Dr Stanley Vollant se sont adressé aux parlementaires canadiens lors des travaux du Comité permanent sur les affaires autochtones et du Nord.

De son côté, le Dr Stanley Vollant a demandé que la capacité d'effectuer des tests dans les communautés innues, qui sont éloignés des grands centres, soit augmentée. « Le danger c'est qu'avec le déconfinement au Québec, le virus pénètre dans nos communautés. Il est donc important qu'on ait la capacité de tester. Selon nos calculs, il nous faudrait entre 500 et 1 000 tests par mois pour les différentes communautés innues sur la Côte-Nord », affirme-t-il.

Le Dr Vollant demande aussi au gouvernement fédéral d'investir dans les soins de santé pour les communautés autochtones : « Je trouve dommage que les budgets réservés pour les Premières nations pour les aider dans leur préparation et leur lutte contre la COVID-19 soient nettement insuffisants. J'implore le gouvernement fédéral de faire beaucoup mieux pour aider les premières nations et empêcher une hécatombe sanitaire. »

VILLE DE SEPT-ÎLES

Opération de rinçage du réseau d'aqueduc

Le Service des travaux publics procédera, **de la mi-mai à la fin juillet**, au rinçage (drainage) du réseau municipal d'aqueduc. L'opération sera effectuée dans les différents secteurs de la municipalité.

Ce rinçage permet d'**améliorer la qualité de l'eau** et augmente l'**efficacité des installations**, en évacuant les eaux stagnantes et les dépôts accumulés dans le réseau.

Les travaux peuvent entraîner une légère **baisse de la pression** d'eau accompagnée d'une **coloration** rougeâtre dans le secteur où s'effectue le drainage. **Cette eau ne pose aucun risque pour la santé.**

Il est toutefois recommandé de nettoyer les filtres aux sorties des robinets et de laisser couler l'eau à grand débit jusqu'à ce qu'elle devienne incolore, avant de débuter vos activités quotidiennes.

Merci de votre collaboration.

ville.sept-iles.qc.ca



Dix mille dollars pour les organismes Centraide

Le Conseil central Côte-Nord-CSN, qui regroupe plus de 50 syndicats, vient de faire don de 10 000 $ aux deux organismes Centraide de la Côte-Nord.

Laurence Dupin

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, le CSN s'inscrit ainsi dans une démarche de solidarité pour venir en soutien avec les organismes communautaires. « Ce don vise notamment les banques alimentaires », précise le CSN, « nous laissons tout de même à Centraide la latitude nécessaire pour utiliser ce don en fonction des priorités qu'ils sont à même d'évaluer ».

« Chez nous, c'est dans la culture syndicale lors d'évènements ou situations qui le commandent, de soutenir certains organismes caritatifs. Plusieurs de nos syndicats ont d'ailleurs fait des dons récemment à des organismes locaux sur le territoire de la Côte-Nord. Notre désir est d'avoir un impact réel, direct et immédiat sur la communauté », souligne Sébastien Lebreux, 1er vice-président du Conseil central Côte-Nord – CSN. « Ce don d'envergure à Centraide nous rend extrêmement fiers. Nous étions consternés devant la situation des organismes qui aident les plus démunis de nos communautés. La solidarité est d'autant plus essentielle en ces temps de crises et nous savons que beaucoup de gens souffrent. », rappelle Valérie Dion, 2e vice-présidente du Conseil central Côte-Nord – CSN.



Valérie Dion du Conseil central Côte-Nord – CSN remettant le chèque à Joannie Francoeur-Côté, directrice générale et développement social de Centraide Duplessis.

Une nouvelle directrice pour le Créneau d'excellence RSTM Côte-Nord

Marilou Vanier vient d'être nommée nouvelle directrice pour le créneau d'excellence Ressources, Sciences et Technologies marines de la Côte-Nord.

Laurence Dupin

La nouvelle directrice a su bâtir des liens dans les milieux économique, social et politique de la Côte-Nord notamment par le biais de son précédent poste comme adjointe de circonscription de la députée Marilène Gill. Ces contacts vont pouvoir être mis à profit dans le cadre de son nouveau poste.

Elle a comme mandat de « soutenir les nouveaux projets dans le secteur maritime en développant des partenariats entre les membres des différentes filières du Créneau et en donnant plus de visibilité à ses membres ».

Guy Vigneault, président régional pour la Côte-Nord, a tenu à souligner : « que le dynamisme de Marilou est bien connu dans la région et nous aidera à développer plus de projets et faire à reconnaître le Créneau d'excellence RSTM comme un moteur de développement économique. On espère de belles choses de son arrivée parmi nous. »



Marilou Vanier vient de prendre le poste de directrice du Créneau d'excellence RSTM.

Le créneau d'excellence Ressources, Sciences et Technologies marines, issu de la démarche ACCORD, est présent dans trois régions administratives : le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord.

Il est composé quatre grandes filières : l'aquaculture, les biotechnologies marines, la capture et la transformation et les technologies marines.

Il regroupe près de 70 entreprises en transformation des produits de la mer.

ARCHÉO MAMU
CÔTE-NORD

Biface en chert



Cet artéfact exceptionnel a été découvert fortuitement en 1982 près de l'embouchure de la rivière Mingan. Cette grande pièce bifaciale taillée en chert fait partie d'une offrande funéraire accompagnant les restes d'un corps humain. Différentes analyses (dentaire et ostéologiques) ont permis d'établir que ces ossements appartenaient à une jeune femme âgée entre 18 et 22 ans, dont la cause du décès demeure inconnue. Elle fut inhumé e avec un grand nombre de pièces, dont une vingtaine d'outils de pierre taillée, en Chert ou en Quartzite (Mistassini, Ramah), d'un bonnet en cuir enjolivé d'une boucle décorative en cuivre natif et d'un immense collier composé de lanières de cuir orné de perles en cuivre natif et en coquillage. La découverte de morceaux d'écorce sur la dépouille laisse supposer qu'elle fut inhumée dans un linceul fait d'écorce de bouleau et la présence d'ocre rouge sur certains outils en chert témoigne de l'utilisation du pigment dans le rituel. La richesse de ce mobilier funéraire et la complexité du rituel d'inhumation ont permis aux archéologues de relier cette sépulture à la sphère d'interaction Adena-Middlesex. Ce complexe est généralement associé à la période du sylvicole inférieur (3000 à 2400 avant aujourd'hui), mais certaines manifestations sont encore présentes pendant le sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 avant aujourd'hui). Le complexe Middlesex nous est essentiellement connu par ses rituels funéraires complexes, par les pointes de projectiles de type « Adena » et par l'utilisation du cuivre natif et de coquillage comme éléments ornementaux. Les rituels associés à ce complexe disparaissent au début du sylvicole moyen. À ce jour, la sépulture de Mingan est la seule manifestation Middlesex au nord du 50e parallèle et l'une des rares sépultures Middlesex au Québec. Tous les artéfacts associés à la sépulture de Mingan sont conservés au musée Le Shaputuan, à Sept-Îles.

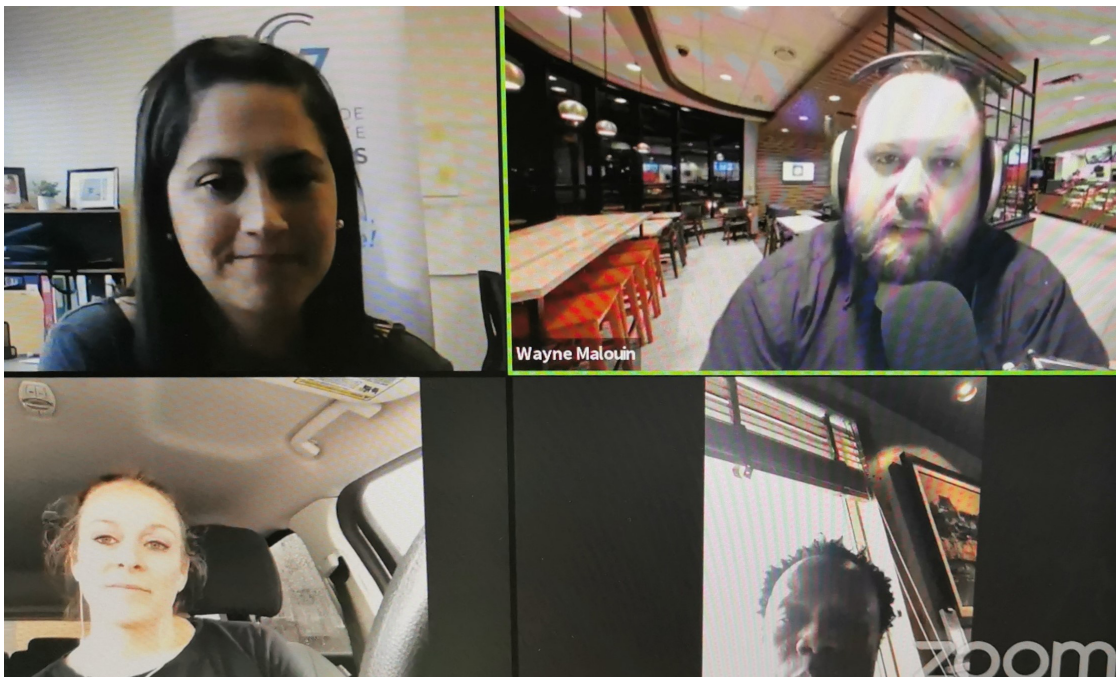
Innovation et développement Manicouagan (CLD) · Le Manic · Journal Haute Côte-Nord · Le Nord-Côtier · Conseil des Innus de Pessamit · SADC · Patrimoine canadien Canadian Heritage Canada · Secrétariat aux affaires autochtones Québec · Société du Plan Nord Québec

Chambre de commerce

Les enjeux des restaurateurs face à la COVID

La chambre de commerce de Sept-Îles a organisé vendredi 29 mai une visioconférence avec pour thème : les enjeux des restaurateurs face à la COVID-19.

Laurence Dupin



Un panel de restaurateurs de Sept-Îles a pu faire part de ses inquiétudes face à la pandémie.

Trois invités issus de la restauration ont ainsi participé à la visioconférence de la Chambre de commerce : Wayne Malouin, gérant des Tim Hortons, Laurence Bérubé, propriétaire du marché MelLau et Assane Sakho, propriétaire du restaurant-bar Chez Omer.

Ces trois établissements ont poursuivi leur activité durant le confinement, mais ont dû s'adapter et n'ont encore aucune date officielle pour leur possible réouverture. En ce qui concerne Tim Hortons, trois des établissements sur les quatre que compte Sept-Îles ont été fermés. Seul celui du boulevard Laure qui avait le service à l'auto a été ouvert. Le marché MelLau a poursuivi son activité et le restaurant-bar Chez Omer s'est lancé dans les plats à emporter.

« Le commerce a continué, mais il a fallu s'adapter », précise Laurence Bérubé. « J'ai toujours trouvé ma salle trop grande, mais cela nous a bien servi lorsqu'il a fallu réduire le nombre de clients au début », confie avec le sourire Assane Sakho.

Les effets se font tout de même sentir sur les revenus de chacun. « Toutes les mesures gouvernementales ont été bénéfiques et elles nous ont permis de sortir la tête de l'eau et de survivre », précise Assane Shako. «vLes amis et nos employés nous ont aussi beaucoup soutenus. » Face aux quelques problèmes qu'ils ont pu avoir au niveau de l'approvisionnement, chacun s'est adapté en changeant les produits dans les recettes, en trouvant leurs produits ailleurs que chez leurs fournisseurs habituels.

Par contre, une inquiétude plane pour la suite. Lors de la réouverture leurs employés vont-ils être au rendez-vous. En effet, il était déjà difficile de trouver de la main d'œuvre avant la crise et certains de leurs employés ont trouvé autre chose entre temps.

Tous les trois ne tarissent pas d'éloges vis-à-vis des habitants. « Je tiens à féliciter les citoyens qui ont un comportement exemplaire, impeccable », précise Wayne Malouin. « Les gens m'épatent réellement, ils ont une patience incroyable. Je les vois dans les longues files d'attente et ils sourient et discutent entre eux. »

Le maire, Réjean Porlier, a tenu à saluer leur travail; « l'économie tourne autour de de la confiance et vous vous dégagez une confiance malgré la situation. Nous allons garder de bonnes choses de cette crise notamment le fait que nous nous sommes mis à penser aux autres ». Pour lui cette crise va aussi avoir montré aux gens des grandes villes qui sont au coude à coude que la vie est bien mieux dans nos grands espaces. « Je suis donc confiant face aux problèmes de main d'œuvre. »

VILLE DE SEPT-ÎLES

URBANISME EN BREF

POUR VOS TRAVAUX, RÉNOS ET AMÉNAGEMENTS : UN PERMIS, C'EST UNE VALEUR SÛRE!

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Il est possible que des **normes** ou des **règlements municipaux** s'appliquent. Voilà pourquoi l'obtention d'un permis est nécessaire.

En étant conforme à la réglementation, vous évitez des surprises au moment de la vente ou de toute autre transaction en lien avec votre propriété.

Pour vérifier si vos travaux nécessitent un permis, consultez le **site Internet de la Ville**, sous la rubrique *Service aux citoyens / Permis et urbanisme*.

Obtenez votre permis sans vous déplacer!

Il est maintenant possible d'obtenir votre permis sans avoir besoin de vous déplacer. **Communiquez avec nous pour plus d'informations.**

Un permis est requis, entre autres, pour :

- Le remplacement ou la modification du revêtement de la toiture ou des murs, incluant l'isolation
- Le remplacement ou la modification des portes et des fenêtres
- La tenue d'une vente de garage (résidentielle)
- La construction ou l'agrandissement d'un garage, d'une remise ou d'un abri d'auto
- L'installation d'un spa ou d'une piscine
- La construction de clôtures, de murs et de murets
- La démolition ou le déplacement de tout bâtiment
- La construction d'une serre privée
- L'aménagement d'un sous-sol
- L'aménagement ou l'ajout d'un nouveau logement
- L'occupation d'un local ou d'une place d'affaires

Service de l'urbanisme
tél. 418 964-3233
urbanisme@ville.sept-iles.qc.ca

ville.sept-iles.qc.ca

Faciliter l'accès à l'assurance-emploi

Les comités Action-Chômage Côte-Nord, Aide et soutien aux travailleuses et travailleurs des secteurs saisonniers (ASTS) du Nouveau-Brunswick et la CSN Côte-Nord exhortent le gouvernement du Canada, d'adopter des mesures afin de faciliter l'accès à l'assurance-emploi aux travailleurs de l'industrie saisonnière dans le contexte de la COVID-19.

Shirley Kennedy

La campagne débutera par la publication d'une lettre ouverte, dans laquelle les trois organisations demandent l'appui des entreprises et organisations, et réclament notamment l'élimination de la référence au taux de chômage régional pour la remplacer par une norme universelle « afin que tous les Canadiens puissent bénéficier de l'assurance-emploi ».

Cette norme universelle consisterait en 420 heures de travail ou 12 semaines, un taux de prestation minimal de 70% basé sur les 12 meilleures semaines, 35 semaines de prestations et 5 semaines de prestations supplémentaires pour les travailleurs de l'industrie saisonnière.

Arguments

Les organismes à la défense des chômeurs estiment que bien qu'importantes, « les mesures instaurées par le fédéral depuis le début de la pandémie, sont insuffisantes pour l'industrie saisonnière », ajoute Sébastien Lebreux, vice-président Conseil central Côte-Nord-CSN.

Les protagonistes invoquent la date de péremption de deux projets-pilotes, l'un octroyant cinq semaines de prestations supplémentaires aux travailleurs de l'industrie saisonnière (30 mai) et l'autre sur la formation rémunérée (mars 2020) ainsi que la fin imminente de la Prestation canadienne d'urgence.

« De nombreux employeurs, faute de clientèle suffisante, devront mettre à pied leurs employés ou fermer leurs portes. Selon les critères actuels de l'assurance-emploi, des centaines de travailleurs ne pourront cumuler les heures nécessaires pour avoir droit à des prestations. En adoptant les mesures proposées, le Canada fera d'une pierre deux coups : il permettra aux travailleurs de se qualifier à l'assurance-emploi et aux employeurs de mieux planifier leur saison en fonction du nombre d'heures assurables requis », affirme Fernand Thibodeau de l'ASTS.

Selon les comités citoyens et la CSN Côte-Nord, des secteurs comme la restauration, l'hébergement, les croisières, la production agroalimentaire, les pêcheries et le milieu culturel entre autres, souffriront de l'impact de la COVID-19.

Selon la coordonnatrice d'Action-Chômage Côte-Nord, Line Sirois, si le gouvernement ne prend pas les mesures qui s'imposent, des milliers de Canadiennes et de Canadiens sont condamnés au trou noir. « L'impact du coronavirus sur l'économie et le milieu de travail est bien réel, et sans intervention gouvernementale, il aura un effet dévastateur pour de nombreuses familles et collectivités qui vivent de l'industrie saisonnière. Les travailleurs ne pourront pas tous se tourner vers les champs du Canada pour pallier leur perte d'emploi. »



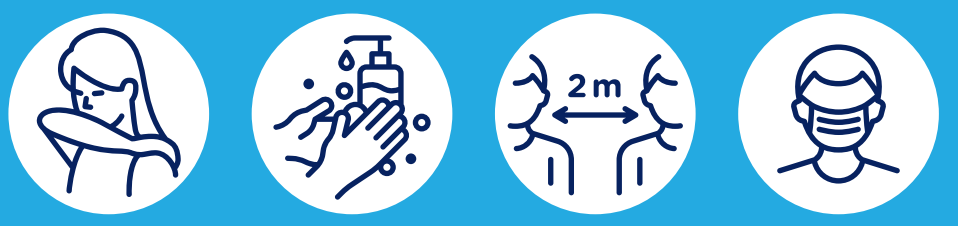
La coordonnatrice d'Action-Chômage Côte-Nord, Line Sirois croit que des milliers de Canadiens seront condamnés au trou noir, si une norme universelle n'est pas adoptée. Photo archives



Même en temps de pandémie, vous pouvez consulter.

Si vous avez besoin d'une consultation médicale et ne présentez aucun symptôme de la grippe, de la gastroentérite ou de la COVID-19, communiquez avec :
- votre médecin;
- votre clinique médicale;
- votre groupe de médecine de famille;
- ou Info-Santé 811, si vous n'avez pas de médecin

pour obtenir une consultation par téléphone ou, au besoin, en personne.



Toussez dans votre coude | Lavez vos mains | Gardez vos distances | Portez un masque (si à moins de 2 mètres)

On lâche pas.
On continue de se protéger.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

CANADIAN TIRE

Le centre de jardinage vous attends !

C’est le temps de vous procurer
terre, fumier, paillis, semence et fleurs
et tout autre produit pour votre parterre …

La belle saison est commencée … profitez-en !



De tout pour votre maison et votre famille

402 Boul. Laure, Sept-îles, 418 968-1415

Monsieur le curé se cherche un job

Irénée Girard, prêtre de Colombier, Forestville et Portneuf-sur-Mer n'a plus aucun revenu depuis le 14 mai. Les lieux de culte ayant été fermés dès le début de la pandémie de la COVID-19, des heures de travail payées, il n'en fait plus.

Johannie Gaudreault



Le curé de Colombier, Forestville et Portneuf-sur-Mer, Irénée Girard, est à la recherche d'un emploi puisqu'il n'a plus de revenus depuis le 14 mai, en raison de la fermeture des lieux de culte. D'ici là, il devra faire appel à la Prestation canadienne d'urgence.

C'est pourquoi il a décidé de se trouver un emploi le temps que les églises rouvrent leurs portes à la population.

« Avec les valeurs que ma famille m'a transmises, l'assurance chômage est vraiment une aide de dernier recours. J'aimerais mieux travailler que demander la PCU (Prestation canadienne d'urgence », dévoile le prêtre, qui vit cette situation pour la première fois dans toute sa carrière.

M. Girard a déjà commencé des démarches de recherche d'emploi, mais aucune opportunité ne s'est présentée à lui jusqu'à maintenant.

« J'aimerais travailler dans la terre. C'est une de mes passions. Ou encore, dans les épiceries », mentionne-t-il. Comme ses recherches demeurent infructueuses, le prêtre doit faire appel à la PCU.

Revenus

Ce sont les fabriques qui rémunèrent les curés comme Irénée Girard, selon le nombre d'heures travaillées mensuellement.

Du montant total de la paye, la Fabrique Saint-Luc récupère le coût du loyer puisque

M. Girard habite le presbytère. « Les gens pensent à tort que notre loyer est payé, mais ce n'est pas le cas », explique Irénée Girard.

Une prime quotidienne de 5 $ est aussi offerte aux curés lorsqu'ils officient des messes.

« Ce montant est conservé dans une fiducie et les prêtres sont libres de le laisser à la fabrique, comme mon prédécesseur et moi avons choisi de le faire », dévoile M. Girard.

Tous les autres employés des fabriques de Sainte-Thérèse de Colombier, Saint-Luc de Forestville et Sainte-Anne de Portneuf sont également au chômage. Quelques-uns viennent s'occuper de l'administration à raison de quelques heures par semaine.

Parcours

Le prêtre Irénée Girard a toujours œuvré dans le domaine de la théologie. Mais, son objectif de départ était l'enseignement de la pastorale aux adolescents du secondaire.

« J'ai fait mon baccalauréat en théologie systématique ainsi qu'un certificat en psychopédagogie et, avant de faire mon stage dans une polyvalente, en 1983, la pastorale n'était plus offerte au secondaire. Le diocèse est alors venu me chercher pour former 350 bénévoles travaillant en pastorale du baptême au Saguenay-Lac-Saint-Jean », raconte le curé originaire de Sainte-Rose-du-Nord.

L'année 2020 marquera les 30 ans de carrière du prêtre ainsi que son 60e anniversaire de naissance. Le 1er octobre, Irénée Girard aura terminé sa cinquième année à titre de curé des paroisses de Colombier, Forestville et Portneuf-sur-Mer.

Rappelons qu'il a pris la relève du prêtre Yves Lemieux en 2014, un de ses grands amis.

« J'ai travaillé en résolution de problèmes une bonne partie de ma carrière, mais un jour j'ai senti que je devais partir de ma région natale. J'en ai parlé avec mon évêque, qui n'a pas accepté tout de suite ma décision, mais qui m'a appuyé par la suite », relate M. Girard qui voulait retrouver le curé Lemieux.

Quand il s'est fait offrir le poste à Forestville, il a immédiatement acquiescé. « J'en avais besoin et aujourd'hui, je suis pleinement satisfait de mon choix », confirme Irénée Girard, qui adore son nouveau milieu de vie.

La réouverture des lieux de culte serait possible en région

Même s'il respecte la décision de la Santé publique concernant la fermeture des lieux de culte, le prêtre Irénée Girard croit qu'il serait facilement possible de les rouvrir en région en appliquant des mesures sanitaires strictes.

« Dans notre cas, à Forestville par exemple, les gens pourraient être assis à deux mètres, se désinfecter les mains en entrant, porter un masque et nous limiterions le nombre de personnes présentes. Tout cela serait possible et on est prêts à le faire », soutient M. Girard. Pour vivre leur deuil convenablement, certaines familles ont besoin de funérailles à l'église. Pour le moment, ce n'est pas réalisable.

« Pourtant, nous pourrions organiser une cérémonie avec la famille proche en instaurant toutes les mesures mentionnées précédemment. Je crois que nous sommes assez ouverts d'esprit pour respecter les consignes de la Santé publique », estime le curé hautnord-côtier.

Depuis le début de la crise actuelle, le prêtre ne se tourne pas les pouces. Il continue de répondre aux demandes de ses paroissiens, par téléphone entre autres.

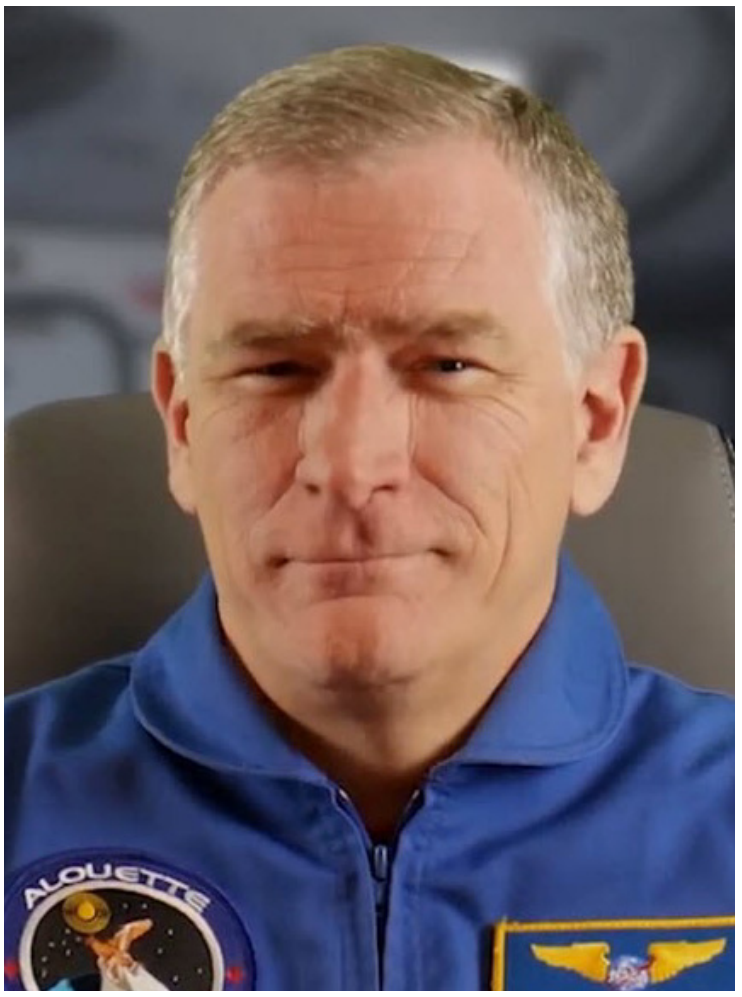
« Je passe des coups de fil aux malades que je rencontrais souvent. Je vais donner les derniers sacrements aux personnes en fin de vie, je participe à des réunions par visioconférence, je rencontre les familles endeuillées… » Mais, ces tâches ne sont plus rémunérées, il les fait bénévolement pour assurer une présence auprès de sa communauté religieuse.

Rio Tinto et Titane

Le concours Challenge sous les étoiles

Rio Tinto Fer et Titane (RTFT) ont lancé jeudi 28 mai, le concours Challenge sous les étoiles qui est ouvert à tous. Il se déroule jusqu'au 28 juin partout au Québec.

Laurence Dupin



Benoît Laplante est directeur du Service d'approvisionnement de RTFT. En parallèle à sa carrière dans l'administration des achats de l'entreprise, il accomplit depuis 1998 un tout autre parcours dans le merveilleux monde de l'espace où il est spécialiste en mission spatiale et pilote.

Le but est d'encourager les familles à s'initier à l'astronomie en participant à des défis ludiques et éducatifs. Chaque semaine, chaque participant recevra, par courriel, les détails du challenge.

Relever des défis

Les participants pourront ensuite visionner la capsule vidéo qui portera sur une thématique particulière liée à l'espace. Pour relever les différents défis, il va falloir faire appel aux aptitudes des chasseurs d'étoiles en leur proposant de réaliser un dessin, de résoudre une énigme ou de mettre leur mémoire à l'épreuve en répondant à des questions.

« Les participants courent la chance de gagner plus de 5 000 $ en prix, dont des télescopes et des jumelles pour approfondir leur nouvelle passion. Le concours est parrainé par Benoit Laplante, directeur du Service d'approvisionnement de RTFT et spécialiste des missions spatiales, qui prendra exceptionnellement les commandes du vaisseau Constellation », précisent les organisateurs.

« Le Challenge sous les étoiles est une occasion unique de se plonger dans les mystères du cosmos en participant à une activité extérieure qui peut être réalisée seul ou en famille. Je vous invite à vous joindre à moi dans cette aventure et vous promets des moments inoubliables à bord du Constellation », confie Benoît Laplante.

Pour participer, il suffit de se rendre sur le site Web du concours et de s'inscrire à l'infolettre en remplissant le formulaire de participation.

Réouverture de la bibliothèque

(VB) - La Bibliothèque Louis-Ange-Santerre reprendra graduellement ses opérations alors qu'un service de prêt sur réservation. L'accès aux rayons et aux espaces communs sera interdit.

Depuis le 1er juin, les gens pourront rapporter leurs livres ou tous autres documents de la bibliothèque du lundi au jeudi, de 10 heures à midi et de 13 heures à 16 heures, et le vendredi, de 9 h à 11 h 30. Les retours devront absolument avoir lieu à la bibliothèque lors des heures d'ouverture parce que l'accès à la chute à livres est fermé.

Pour les réservations de documents, elles pourront être effectuées par téléphone ou par courriel depuis le 1er juin. La procédure se trouve sur le site Internet de la Ville. Vous pourrez récupérer vos documents à compter du lundi 8 juin, du lundi au vendredi de 12 h à 18 h, et le samedi de 12 h à 17 h.

VILLE DE SEPT-ÎLES

URBANISME EN BREF

INSTALLATION DE ROULOTTES DE CAMPING : NOUVELLES NORMES

En 2019, le conseil municipal a adopté un règlement pour régir l'utilisation et l'installation de véhicules récréatifs (roulottes de camping) dans les secteurs de Moisie, Gallix et Val-Marguerite.

En vertu du nouveau règlement, **l'installation de véhicules récréatifs est maintenant permise dans certaines zones déterminées et sous certaines conditions.**

INSTALLATION TEMPORAIRE : TERRAINS SITUÉS EN ZONE D'ÉROSION

Une installation temporaire, **du 1er mai au 15 octobre,** est permise sur les terrains des secteurs autorisés par le règlement, mais devenus non constructibles en raison de la présence d'une zone à risque d'érosion.

À NOTER: Les constructions complémentaires permanentes et le rejet des eaux usées ne sont pas permis sur ces terrains.

INSTALLATION PERMANENTE SUR TERRAINS CONSTRUCTIBLES

Sur les terrains constructibles situés dans les zones désignées par le règlement, l'installation permanente d'une roulotte de voyage est permise. Celle-ci doit cependant reposer **sur des fondations** et être ancrée. Des **systèmes de prélèvement des eaux et de traitement des eaux** usées conformes sont également exigés.

Dans les deux cas, un permis et/ou certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme est requis.

SECTEURS ADMISSIBLES

District de Moisie-Les Plages : *Anse Cormoran/Anse Bellefleur/Place Matamec/Place Du Repos/Place Renaud/Rang-du-Coude (certaines zones seulement)*

District de Sainte-Marguerite : *Val-Marguerite/Rue des Campeurs/Rue Bell (certaines zones seulement)/ Rue des Chalets*

+ d'infos

Pour plus d'information sur ce règlement, incluant les cartes des secteurs admissibles, consultez le site Internet de la Ville de Sept-Îles sous l'onglet *Services aux citoyens/Règlements municipaux.*

Pour tout autre renseignement ou pour faire une demande de permis, communiquez avec nous!



Service de l'urbanisme
tél. 418 964-3233
urbanisme@ville.sept-iles.qc.ca

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

ville.sept-iles.qc.ca

Comment continuer de se protéger et de protéger les autres

Les activités ont commencé à reprendre de façon graduelle au Québec. Le respect des consignes sanitaires est essentiel, afin de limiter la propagation du virus. Cela exige une modification des habitudes quotidiennes de tous.

Votre gouvernement

J'ADOPTE EN TOUT TEMPS CES COMPORTEMENTS :

- **Rester en tout temps à la maison si j'ai des symptômes de la COVID-19.**
- **Privilégier de rester à la maison lorsque possible** (ex. : télétravail, commandes en ligne).
- **Limiter le nombre de personnes avec lesquelles j'ai des contacts en personne** (10 personnes maximum qui proviennent au plus de 3 adresses différentes pour des rassemblements à l'extérieur).
- **Rester en tout temps à une distance de deux mètres des autres personnes que celles de ma maisonnée.**
- **Porter le masque ou le couvre-visage lorsque la distance de deux mètres ne peut pas être respectée dans les lieux publics.**
- **Me laver les mains souvent** (avec du savon ou une solution à l'alcool).
- **Respecter l'étiquette respiratoire** (tousser dans son masque ou dans son coude).
- **Désinfecter et nettoyer les surfaces fréquemment touchées.**
- **Éviter si possible de toucher inutilement les surfaces et les objets.**
- **Ne pas partager d'objets avec les autres** (ex. : ballons, documents papier, vaisselle, etc.).



Je dois garder une distance de deux mètres avec les autres, car :

- Le virus se transmet d'une personne à une autre par le contact avec les gouttelettes infectées qui sont projetées dans l'air quand une personne infectée respire, parle, tousse ou éternue.
- Ces gouttelettes infectées peuvent **être projetées jusqu'à une distance de deux mètres** et atteindre des personnes qui sont à proximité.
- Certaines personnes peuvent transmettre le virus sans le savoir, car elles ne présentent aucun symptôme ou n'en ont pas encore développé.



Pour quelle raison dois-je porter un masque ou un couvre-visage ?

- Car il arrive que l'on ne puisse pas respecter une distance de deux mètres avec les autres personnes et que le virus se transmette d'une personne à une autre par le contact avec les gouttelettes infectées qui sont projetées dans l'air jusqu'à une distance de deux mètres.



Pourquoi seuls les rassemblements à l'extérieur et avec un maximum de 10 personnes idéalement de 3 ménages ou moins sont-ils permis ?

- Parce que la probabilité qu'une personne soit infectée dépend du nombre de personnes avec qui elle est en contact, de la probabilité qu'une de ces personnes soit déjà infectée et contagieuse, de leur degré d'intimité, de la durée de ces contacts et des mesures de protection prises pour limiter la transmission de l'infection.
- Par exemple, si une personne se rassemble à cinq reprises avec neuf personnes différentes, elle aura été en contact au total avec 45 personnes. Il est donc important de limiter nos contacts, et idéalement de privilégier les rassemblements avec les mêmes personnes.
- Moins il y a de personnes dans un même endroit, moins le risque de se retrouver en présence d'une personne infectée (symptomatique ou pas) est grand.
- Le risque de transmission dans un environnement extérieur est considéré faible par rapport à un environnement intérieur.



Pourquoi est-il si important de me laver régulièrement les mains ?

- Parce que, même si le principal mode de transmission se fait par les gouttelettes infectées qui sont projetées lorsqu'une personne parle ou tousse à proximité d'une autre personne, le virus peut aussi se transmettre par les surfaces ou les objets contaminés.
- Les mains d'une personne infectée (même si elle ne le sait pas) peuvent contaminer les objets et les surfaces autour d'elle quand elle les touche si ses mains ne sont pas lavées.
- Une personne peut être infectée par le virus en touchant une surface contaminée, puis en touchant ses yeux, sa bouche ou son nez.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Québec

Naomi Fontaine couronnée au Prix littéraire des collégiens

Les étudiants des Cégeps ont fait leur choix. La lauréate 2020 du Prix littéraire des collégiens est l'auteure innue Naomi Fontaine pour son livre *Shuni*. Le dévoilement s'est fait de façon virtuelle le 21 mai.

Sylvain Turcotte

Le Prix littéraire des collégiens est attribué par un jury formé d'étudiants provenant des différents collèges du Québec. En ce contexte de pandémie à la COVID-19, leur vote a été recueilli en ligne.

« Je vous remercie du fond du cœur pour ce prix que vous me décernez. Ça me touche. Ça montre vers où on s'en va, vers toute cette ouverture-là, cette amitié-là qui est possible entre moi et vous », a mentionné Naomi Fontaine dans une vidéo de remerciements sur la page Facebook du Prix littéraire des collégiens. La lauréate est récompensée d'une bourse de 5 000 $.

Shuni est le troisième roman de Naomi Fontaine, qui a déjà publié *Kuessipan*, adapté au cinéma en 2019, et *Manikanetish*.

Fierté d'ITUM

Le conseil d'Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (ITUM) se dit fier de l'auteure originaire de sa communauté.

« Je tiens à féliciter Naomi et lui exprimer toute notre admiration. Son œuvre est remarquable et démontre bien que les livres peuvent traverser les frontières culturelles et que la culture innue est vivante », a déclaré dans un communiqué le chef Mike Mckenzie.



Naomi Fontaine, récipiendaire du Prix littéraire des collégiens 2020 pour son roman *Shuni*.
Photo Facebook Prix littéraire des collégiens

Deux Innues parmi les finalistes aux prix Voix autochtones

(ST) Les auteures innues Naomi Fontaine (Uashat) et Maya Cousineau Mollen (Ekuanitshit) sont au nombre des finalistes de la troisième édition des prix Voix autochtones, la première pour *Shuni*, la seconde pour *Bréviaire* du matricule 082.

Les lauréats de ces prix, qui soulignent l'apport de la littérature autochtone au sein du Canada, seront connus le 21 juin prochain dans le cadre de la Journée nationale des autochtones. Au total, ce sont 30 000 $, répartis en huit catégories, qui seront remis aux auteurs.

Conrad Stéphane Beaudin dans la course aux Willie

(ST) La musique country québécoise sera célébrée pour une huitième fois en septembre avec la remise de treize prix Willie lors du Gala Country 2020. Le Septilien Conrad Stéphane Beaudin figure parmi les nommés de la catégorie Album de réinterprétations de l'année pour *Merci mes amis*.

C'est le public qui déterminera les différents gagnants de l'événement qui se déroulera dans une formule adaptée à la situation actuelle que l'on connaît. Le Gala Country devait se tenir dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite.

La période de votation a lieu jusqu'au 31 août via le www.culturecountry.com/galacountry. Les autres artistes en nomination dans la même catégorie que Conrad Stéphane Beaudin sont Laurence Jalbert (*Laurence Jalbert au pays de Nana Mouskouri*), René Turgeon (*Héritage de Noël*) et Sylvain Boudreau (*Le temps qui file*).



«Encadrer le paysage» du Vieux-Quai

(ST) Le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Sept-Îles veut « encadrer le paysage » d'ici sur la promenade du Vieux-Quai. Un appel aux artistes et artisans est donc lancé pour la conception de cadres géants.

Les œuvres retenues seront installées à deux endroits phares de la promenade du Vieux-Quai, soit près de la tente jaune et du côté de la marina. La population et les visiteurs pourront immortaliser leur passage, sur fond de magnifiques paysages septiliens.

« On souhaite se donner une signature visuelle distinctive. C'est pourquoi nous faisons appel aux artistes d'ici dont la création se nourrit des paysages et des espaces nord-côtiers », mentionne Pascale Malenfant, agente culturelle à la Ville de Sept-Îles.

Les artistes et artisans devront réaliser leur cadre selon quelques critères, notamment l'utilisation de matériaux durables et résistants, et une intégration harmonieuse à l'environnement.

Ceux et celles qui sont intéressés à soumettre un projet ont jusqu'au 11 juin prochain pour se manifester. Les détails de l'appel de dossiers et le formulaire en ligne à remplir sont sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles, sous l'onglet Loisirs et culture/Arts et culture.

Un comité de sélection analysera les différents concepts soumis. Les artistes ou artisans retenus recevront un cachet et une allocation pour l'achat des matériaux. Les projets retenus devront être livrés au plus tard le 25 juillet.



Une vue de la promenade du Vieux-Quai.
Photo Nano Communications

Corbeil et Maranda sans contact

Le duo humoristique Corbeil et Maranda propose un nouveau rendez-vous, virtuel cette fois-ci, le 4 septembre à 20 h, dans le confort de votre salon.

Johannie Gaudreault



Le duo humoristique Corbeil et Maranda offre un spectacle virtuel pour remplacer celui qui était prévu au Pavillon des arts de Forestville le 11 avril dernier. Courtoisie

« Imaginez un spécial télé de 60 minutes avec en vedette le duo formé de Jean-Marie Corbeil et François Maranda. C'est exactement ce que nous vous offrons. Une émission à sketchs avec des mises en situation, personnages, numéros visuels, imitations, danse et chansons vous attendent dans ce variété humoristique explosif... livré chez vous directement dans votre boîte courriel », indique le duo.

Pour y participer, les intéressés doivent se procurer un billet en ligne au coût de 20 $ et auront 72 heures pour visionner la vidéo qui leur sera envoyée par courriel.

Avant la pandémie de la COVID-19, les humoristes avaient beaucoup de succès avec leur spectacle Naïfs, qu'ils présentaient partout au Québec depuis 2017.

Et « il y a toujours des dates qui se rajoutent », d'affirmer les deux humoristes n'ayant pas l'intention de mettre fin à leur tournée en duo. La Côte-Nord est un de leur coin préféré de la province puisqu'elle « gagne vraiment à être découverte », selon eux.

Jean-Marie Corbeil et François Maranda avaient depuis longtemps l'envie de collaborer ensemble.

« Ça faisait une vingtaine d'années qu'on se côtoyait dans différents événements et qu'on se disait qu'on devrait faire quelque chose ensemble un jour », mentionne M. Corbeil.

C'est donc une capsule web qui a lancé les débuts du duo comique. « Il restait à voir si notre écriture était complémentaire et si on s'entendait assez bien pour faire un spectacle ensemble à temps plein. Mais le fun est resté, et c'est ça, le plus important », raconte François Maranda.

Nouveaux numéros

La priorité des deux comiques était la même : créer de nouveaux numéros et, surtout, ne pas reprendre du vieux matériel de l'un et de l'autre.

« On voulait former un vrai duo, pas un duo dans lequel chaque humoriste prend les jokes de son show pour les ramener dans celui-ci. On a donc créé de nouveaux numéros ensemble tout en conservant chacun notre style d'humour, ce qui a pris deux ans de préparation », explique M. Maranda.

Quand on leur demande à quoi doivent s'attendre les spectateurs, ils répondent que leur spectacle « ne ressemble à rien de l'offre humoristique du moment ».

« Nous avons voulu aller à l'inverse du stand-up intimiste conventionnel en misant sur des sketchs, de l'imitation, des personnages, des costumes, de la chorégraphie, du chant, entre autres », poursuit Jean-Marie Corbeil. Quant aux thèmes abordés, les deux humoristes s'inspirent de l'actualité tout en conservant le fil conducteur de la naïveté.

« Nous sommes naïfs individuellement et collectivement quand on pense à notre système de santé, par exemple. C'est ce que nous tentons de mettre en évidence, mais de façon comique », dévoile l'imitateur et comédien François Maranda.

Objectifs

Malgré la popularité du spectacle Naïfs, aucun des deux humoristes n'a délaissé complètement ses autres activités professionnelles. Jean-Marie Corbeil continue d'animer des soirées d'humour, de coordonner des soirées de gala privées et de jouer à la télévision tandis que François Maranda poursuit sa carrière d'acteur, d'animateur à la radio et de contrats publicitaires.

La tournée se poursuit jusqu'en 2021 et le duo pense déjà à son deuxième spectacle.

« On travaille sur notre deuxième spectacle pendant que nous produisons le premier. On a également plusieurs projets à la radio et à la télévision comme une série en ligne », révèle Jean-Marie Corbeil sans pouvoir en dire davantage. Les humoristes ont également l'objectif de retourner en France, à Toulouse plus précisément.





Une semaine qui s'adapte à la pandémie

La semaine québécoise des personnes handicapées a été maintenu du 1er au 7 juin malgré la crise de la COVID-19. Elle sera juste un peu différente des autres années.

Laurence Dupin

Il s'agit cette année de la 24e édition de la semaine québécoise des personnes handicapées. Le thème choisit est la solidarité « afin de rappeler que chaque geste compte pour faire en sorte que les personnes handicapées et leur famille soient informées et bénéficient de l'entraide requise durant cette période liée à la COVID-19. Du 1er au 7 juin, les Québécoises et les Québécois sont conviés à porter une attention particulière aux meilleures façons de communiquer avec celles-ci et à faire preuve de respect et de compréhension », précise l'office des personnes handicapées du Québec.

Une solidarité importante

La crise de la COVID-19 peut entraîner des inquiétudes, des craintes et de nouveaux obstacles par rapport à une situation normale auprès des personnes handicapées et de leurs proches.

Cela peut notamment impacter les services de soutien à domicile ou les transports et ainsi entraîner un isolement supplémentaire qui peut entraîner une perte d'accès aux services de santé qui leur sont nécessaires.

L'office indique donc que « la solidarité collective est plus que jamais nécessaire et peut se concrétiser, entre autres, par une meilleure compréhension de la réalité des personnes handicapées et des obstacles supplémentaires que celles-ci vivent dans le contexte actuel ».


La solidarité est le thème choisi cette année.

Afin de leur venir en aide en cette période de pandémie, plusieurs actions s'offrent à vous.

Vous pouvez choisir de leur venir en aide aux par l'entremise des organismes communautaires en vous inscrivant à jebenevole.ca; « participer à l'effort collectif dans le réseau de la santé et des services sociaux en offrant vos services à jecontribuecovid19.gouv.qc.ca; demander aux personnes handicapées de votre entourage si elles ont besoin de denrées ou d'autres items essentiels et allez leur livrer à leur porte » et surtout faire « preuve de respect et de compréhension si vous croisez une personne handicapée se déplaçant avec son accompagnateur ou son accompagnatrice sans la distance de deux mètres, si elle ne porte pas de masque en raison de sa condition de santé, ou si elle a de la difficulté à suivre certaines consignes, qu'elle ne voit pas ou ne comprend pas ».

SEMO côte-nord
services externes de main-d'oeuvre



Nous sommes là pour vous aider…

Les personnes handicapées constituent un bassin de main-d'œuvre offrant compétences et talents.

Le SEMO Côte-Nord a pour mission d'intégrer, réintégrer et maintenir sur le marché du travail des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles, aptes et désireuses d'occuper un emploi.

Adressez-vous au SEMO Côte-Nord si vous avez besoin d'aide plus personnalisée afin :
- De mieux connaitre le marché du travail et vos possibilités de placement;
- D'évaluer vos intérêts, aptitudes et capacités de travail;
- D'élaborer un plan d'aide individuel;
- De vous soutenir dans votre recherche d'emploi;
- De rencontrer des employeurs;
- D'obtenir un suivi en emploi ou une référence.

Nous offrons :
- Le support à la sélection du personnel selon vos besoins et vos exigences;
- Le soutien technique et l'assistance professionnelle;
- L'information et l'accès aux subventions reliés à l'emploi;
- Les stages rémunérés;
- Les conseils et l'aide pour l'adaptation des postes de travail;
- Le suivi à l'emploi, le maintien en emploi et/ou l'accessibilité des lieux.

Avec la participation financière de : Québec

BAIE-COMEAU : 1191, boul. Laflèche, Baie-Comeau (QC) G5C 1E1 Tél. : 418 589-9034
FORESTVILLE : 38, route 138 ouest, local 1, Forestville (QC) G0T 1E0 Tél. : 418 587-2240
SEPT-ILES : 94, Monseigneur-Blanche, local E-016, Sept-Iles (QC) G4R 3G5 Tél. : 418 962-0481
HAVRE ST-PIERRE : 1280, de la Digue, bureau 202, Havre St-Pierre, G0G 1P0 Tél. : 418 538-1981
www.semocn.qc.ca

CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ DE SEPT-ÎLES INC. (CTASI)

Les réservations se font 24 heures à l'avance
du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h
et entre 13 h et 17 h.

Pour information ou réservation :
652, avenue De Quen, Sept-Îles
418 962-7111

INTERBUS TAXIBUS


Les services de transport collectif et adapté pour la région de Sept-Îles et environs.



LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ DE PORT-CARTIER

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS!

POUR RÉSERVATION
SI POSSIBLE
24 HEURES À L'AVANCE
418 766-0060

Centre d'action Bénévole P.C.

10, rue Boisvert, Port-Cartier

L'été approche à grand pas et l'ouverture de votre piscine aussi…



Saviez-vous que la PLOMBERIE DU PORTAGE est dépositaire des produits pour piscine et spa ?





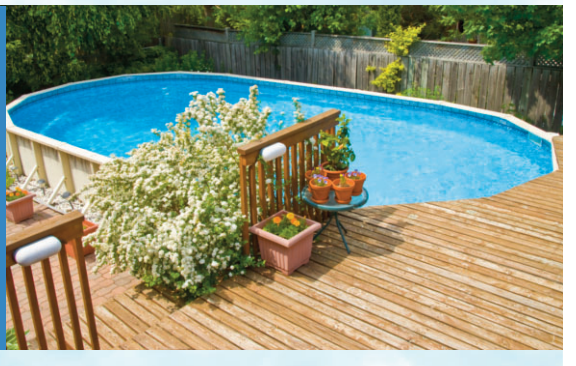
Nous avons :

- Produits pour piscine et spa
- Accessoires pour piscine et spa
- Pièces pour piscine et spa

GROUPE SANI MARC

Les experts en solutions pour l'eau de piscine et spa

NOUS OFFRONS AUSSI L'ANALYSE D'EAU INFORMATISÉE GRATUITEMENT À TOUS NOS CLIENTS !



Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter ! ou passez directement nous voir au

PLOMBERIE DU PORTAGE INC.

90 Portage des Mousses, Port-Cartier

418 766-2145

Port-Cartier

Un chalet à la Sépaq? Oui. Entre amis? Non.

À la Sépaq, on se réjouit du « pas de plus vers le retour à la normale » annoncé le 27 mai par la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, et le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour.

Emelie Bernier

« Les gens qui sont confinés sous un même toit peuvent louer un chalet, un prêt-à camper, un camp rustique… On avait une réouverture progressive avec l'accès au sentier, au vélo, à la pêche. Ça amène un peu de ciel bleu dans les planifications des vacances des Québécois », croit Simon Boivin, porte-parole de la Sépaq.

Tout sera mis en place pour que le plus d'unités d'hébergement possible soient prêtes le 1er juin, mais M. Boivin demande aux Québécois d'être patients. Le montage des prêts à camper pourrait prendre un peu plus de temps, par exemple. « Tout ne sera pas ouvert, c'est impossible, mais on fera de notre mieux ! »

Pour ceux qui avaient réservé leurs séjours en groupe d'amis ou à plusieurs unités familiales, les modifications seront possibles. « Évidemment, on s'attend à ce qu'il y ait pas mal de modifications dans les réservations puisque les locations d'hébergement sont désormais réservées aux unités familiales. Idéalement, les gens qui veulent réserver, il vaudrait mieux procéder en ligne si vous vous voulez vous éviter d'écouter en boucle des messages d'attente. Des gens qui ont des plans devront les changer, alors allez faire un tour sur le site régulièrement, car il y aura sans doute des annulations », indique M. Boivin.

Unité familiale

Les annonces signifient aussi que les bâtiments de services pourront être rouverts. « On a des protocoles d'entretien très stricts approuvés par la Santé publique tant des chalets, des aires communes que des centres de découvertes et services. »

La Sépaq se réserve le droit de refuser l'accès à un chalet ou à quelque type d'hébergement que ce soit si le personnel a des doutes sur la notion « d'unité familiale » d'un groupe. « On se fie sur le sens des responsabilités des gens pour respecter les consignes. On ne fera pas une enquête sur les pratiques de confinement des uns et des autres. La Sépaq se réserve le droit de refuser l'accès au territoire si on soupçonne que ce n'est pas la même unité familiale, mais nos moyens sont limités », confie Simon Boivin.



Les chalets de la Sépaq pourront être partagés par les membres d'une même unité familiale uniquement. Photo courtoisie

Il n'y aura pas de révision des prix pour les chalets à la plus grande capacité d'accueil. « On va louer des chalets qui auraient pu accueillir 10 personnes à des familles de 5 ou 6. C'est un prix à la nuitée, pas par personne, mais on pense que des gens voudront sans doute se l'offrir », conclut-il.

Ouverture des campings

(VB) Suite à l'annonce gouvernementale concernant l'ouverture des terrains de camping, la Ville de Port-Cartier suit le pas en confirmant la réouverture des campings municipaux. Le camping rustique de Pointe-aux-Anglais est ouvert aux campeurs depuis le 1er juin. Pour ce qui est du camping municipal Le Paradis, il sera accessible dès le 3 juin pour les campeurs saisonniers uniquement. Le bloc sanitaire et les aires communes seront fermés. Il est demandé aux campeurs de respecter les règles d'hygiène et celles concernant les rassemblements.

LE SOURIRE Port-Cartois de la semaine



Dany Bacon, directeur de la Réserve faunique Port-Cartier – Sept-Iles bien occupé ces jours-ci avec l'ouverture de la belle saison!

Les réservations sont attendues à la Réserve faunique Port-Cartier/Sept-Îles

(ST) La saison est lancée à la Réserve faunique Port-Cartier/Sept-Îles. Le camping y est permis depuis lundi. Dès le 5 juin, ce sera l'accès aux chalets du lac Walker, une semaine plus tard à ceux du lac Arthur.

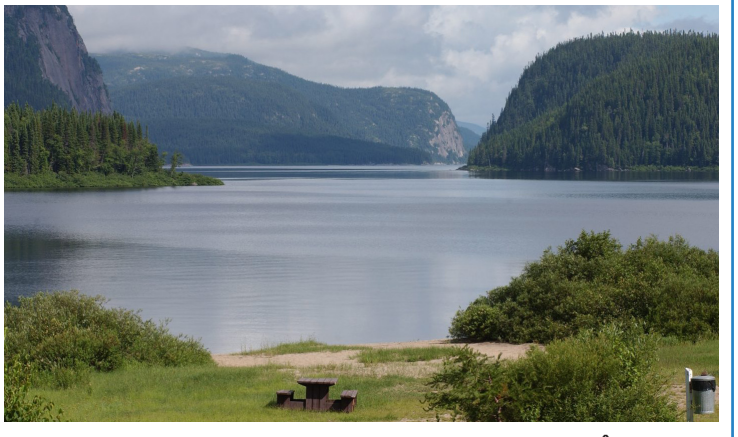
Tout ce brouhaha de la pandémie de la COVID-19 et les mesures en place pour la réouverture des sites de la Sépaq ont occasionné quelques annulations à la Réserve faunique Port-Cartier/Sept-Îles, située à une vingtaine de kilomètres au nord de Port-Cartier.

« Il y a des baisses de capacité pour la période. Les gens avaient plus ou moins réservé dans les derniers mois », a mentionné son directeur, Dany Bacon.

Il s'attend à ce que les familles réservent au fil des prochaines semaines pour la pêche ou pour la villégiature, ce qui se faisait pour ce dernier aspect en juillet d'habitude.

M. Bacon indique que la pêche journalière, qui a débuté le 22 mai, « est bonne. Le monde est content ».

Le directeur de la Réserve est bien heureux de pouvoir rappeler sa douzaine d'employés pour ce début de saison.



Vue du lac Walker de la Réserve faunique Port-Cartier/Sept-Îles.

Réouverture de la Basse-Côte-Nord

Après avoir initialement annoncé que la région de la Basse-Côte-Nord resterait fermée contrairement au reste de la Côte-Nord, le gouvernement du Québec a finalement décidé que les barrages routiers allaient être retirés partout le 1er juin.

Vincent Berrouard

Le ministère de la Sécurité publique rappelle que les enjeux sanitaires demeurent fondamentaux. Par voie de communiqué le gouvernement indique : « Ces assouplissements ne constituent pas une incitation à favoriser un plus grand nombre de déplacements vers ces régions, ceux-ci ne devant être effectués que lorsque cela est nécessaire. » Le gouvernement rappelle aussi qu'en cas de recrudescence des cas, un retour des contrôles routiers serait possible.

Le préfet de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, Randy Jones mentionne qu'il y a une certaine inquiétude sur la Basse-Côte-Nord que tous les efforts consentis par les citoyens pour empêcher l'arrivée du virus soient compromis si le déconfinement était trop rapide.

Le préfet souligne aussi l'enjeu d'être une région qui se trouve à la jonction de deux provinces. Les mesures ne sont pas les mêmes entre les deux régions. Il espère que les gouvernements du Québec et celui de Terre-Neuve-et-Labrador auront des discussions pour s'assurer que le déconfinement se déroule bien.

Tourisme

Concernant les semaines à venir, M. Jones admet qu'il sera difficile pour les touristes et les visiteurs de se rendre dans la région en raison de toutes les mesures et recommandations émises par la Santé publique. Il espère que les gens qui se rendront dans la région agiront de façon responsable en suivant les consignes et directives pour empêcher la propagation de la COVID-19.



Finalement, les points de contrôle de la Basse-Côte-Nord ont été retirés comme ceux reste de la Côte-Nord. Photo Gary Landry

Travaux au pont de la rivière Chaloupe

(ST) Le portrait des chantiers routiers en compte un nouveau. La direction Côte-Nord de Transports Québec annonce que des travaux de peinture à la charpente métallique du pont de la rivière Chaloupe, à l'ouest de Sheldrake, sont au calendrier du 8 juin au 25 septembre. La circulation se fera en alternance avec feux et l'entrave sera présente en tout temps. Le ministère des Transports invite les utilisateurs du réseau routier à consulter Québec 511 pour connaître les différentes entraves en cours.

Réouverture de la Bibliothèque

(VB) La Municipalité de Havre-Saint-Pierre a annoncé la reprise graduelle des activités de la bibliothèque. Pour l'instant, l'accès à la bibliothèque reste interdit. Par contre, les usagers peuvent effectuer des réservations par courriel à biblio.havrest-pierre@globetrotter.net ou par téléphone au 418 538-3301. La récupération de vos livres se fera aux jours et aux heures qui vous seront communiqués par téléphone par les bénévoles de la bibliothèque. Pour retourner des livres, vous devez utiliser la chute à livres.

Les actualités de la Minganie sont une collaboration de la radio ***CILE Havre-Saint-Pierre*** et de votre journal ***Le Nord-Côtier***.

CILE INFORMATIONS
www.cilemf.com
CILE 95,1

UN LEADER DANS LE TRANSPORT SPÉCIALISÉ
TRANSPORT EN TOUTE SÉCURITÉ DE MARCHANDISE
Industrielle • Commerciale • Résidentielle • Entreposage
Montréal • Québec • Baie-Comeau • Sept-Îles • Havre-Saint-Pierre • Labrador • Goose Bay
EXPRESS HAVRE ST-PIERRE
418 968-9123 • 1 800 267-9123
expresshavrestpierre.com
GROUPE VIGNEAULT



Le coin des potins

Votre page de potins est de retour! Faites nous parvenir vos photos et textes de petits faits cocasses ou moments heureux, au plus tard le jeudi, 16h, précédent la parution, à s.turcotte@lenord-cotier.com.

LE SOURIRE de la semaine



Notre sourire de la semaine est celui d'un homme que bien des gens ont hâte de revoir à la microbrasserie La Compagnie quand ça rouvrira. L'ami brasseur Billy Dumas fête ses 32 ans le jeudi 4 juin!

présenté par

Audrey B. Lachapelle
pharmacienne propriétaire affiliée à
Jean Coutu
Place de Ville,
770, boulevard Laure
Livraison : 418 962-3333



Une belle complicité chez MelLau!

En ce temps de pandémie, Laurence Bérubé, propriétaire du Marché MelLau, peut compter sur sa fille Frédérique dans son personnel d'employés. Une belle complicité les unies même au boulot!



L'arroseur arrosé!

Il y a 40 ans, Bernard Lynch faisait chanter Yves Deshaies avec cette photo et cette lettre anonyme des plus menaçantes. À l'occasion du 57e anniversaire de naissance du farceur, revoici sa lettre, laquelle ayant été précieusement conservée par son ami Yves… Sur la photo, deux amis, Bernard Lynch et Louis Pelletier, de véritables Septiliens. Sans rancune Bernard et bon anniversaire en retard!



À SEPT-ÎLES, IL Y A 100 ANS…

Juin 2020

Naissances :
Joseph Raymond Doire (David et Alphonsine Blais) né le 2 juin
Joseph Patrice Raymond Huard (Marcellin et Marguerite Cormier) né le 17 juin
Marie Éliette Émilienne Ferguson (Thomy et Désirée Bourget) née le 22 juin

Décès :
Marie Hilda Laurette Gallienne (Edmond et Éva Bourgeois), 7 mois et 2 jours, décédée le 5 juin
Joseph Bois, époux de Célénie (Cécile) Lévesque, 58 ans, décédé le 17 juin

Mariage :
Johny Desjardins et Élise Talbot, mariés le 6 juin

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE LA CÔTE-NORD
700, BOUL. LAURE LOCAL 190, SEPT-ILES, QC G4R 1Y1

NousTV 555 HD

COVID-19: notre programmation pourrait être modifiée et comporte des émissions spéciales
Émissions exercices (réseau): 10 h 30 - 11 h 30 (tous les jours)
Émissions jeunesse (réseau): 6 h 30-7 h et 15 h-15 h 30 (tous les jours)

HORAIRE COMPLET : WWW.NOUS.TV

Émissions locales (3 au 9 juin 2020)	MERCREDI 3	JEUDI 4	VENDREDI 5	SAMEDI 6	DIMANCHE 7	LUNDI 8	MARDI 9
Bravo !	12 h, 18 h	11 h 30, 19 h 45	13 h 45, 19 h 15	11 h 45, 18 h 45	13 h, 19 h 30	9 h 35, 22 h 30	8 h 15, 20 h 30
C comme culture	10 h, 20 h	17 h	8 h 30, 18 h	14 h, 20 h 30	12 h 30, 18 h 30	21 h	12 h
Conférences CIRSIP (environnement - zones industrialo-portuaires)	22 h	8 h	20 h	13 h	9 h, 17 h 30	12 h	13 h 30
Connecté Sept-Iles et Port-Cartier (actualité locale)	11 h 30,18 h 30	8 h 30,12 h,19 h	8 h,11 h 30,18 h 30	14 h 30,20 h	12 h,17 h, 22 h	8 h,11 h 30,18 h 30	8 h 30, 12 h 30, 18 h
Conseil municipal de Sept-Iles	12 h 30					16 h 30 (direct)	
M. le maire vous répond (avec le maire de Sept-Iles, Réjean Porlier)	8 h 30, 20 h 30	13 h 30	12 h, 17 h	19 h 30	18 h	17 h 30	11 h 30
La messe quotidienne	9 h	9 h	9 h			9 h	9 h
Les mots dits conteurs	17 h 30		20 h 30	12 h	9 h 30, 19 h	12 h 30, 21 h 30	13 h
Salon du livre de la Côte-Nord (conférences et tables rondes divers sujets)	21 h	20 h		17 h	10 h		
Tel quel	8 h	18 h 30	10 h, 17 h 30		13 h 30, 22 h 30	13 h	
La vitrine (découvrez un organisme local)	17 h, 19 h	19 h 30	9 h 35, 13 h 30	11 h 30, 18 h	11 h 45, 23 h	10 h, 22 h	8 h, 17 h 30
Passe-Temps (émission destinée aux aînés: exercices, cuisine, musique, etc.)	15 h 30, 19 h 30	14 h, 17 h 30	15 h 30, 19 h 30	12 h 30, 19 h		15 h 30, 18 h	14 h, 20 h
Votre horoscope (avec Jacqueline et Alexandre Aubry)	22 h 30	10 h					10 h
Émissions spéciales			22 h	15 h 30, 22 h	20 h		

PETITES ANNONCES

POUR ACHETER.
POUR VENDRE.
Près de chez vous!

DE PENTECÔTE
À NATASHQUAN
Contactez
418 960-2090 poste 2400

HEURE DE TOMBÉE : Vendredi 11 h
MODE DE PAIEMENT : Comptant, Visa ou Mastercard

TARIFICATION
20 mots et moins : 9 $
Mot additionnel : 20 ¢ du mot
Couleur : 15 $
Avec photo : 30 $
Prières et remerciements : 12 $
Marché aux puces : 99 ¢
(Article d'une valeur de 300 $ et moins, maximum 4 mots.)

Taxes incluses. Toutes les annonces classées devront être payées avant parution.

PAR TÉLÉPHONE : 418 960-2090 poste 2400

Par courriel : journal@lenord-cotier.com

Le Nord-Côtier L'hebdo quotidien

CHAMBRE À LOUER

2 CHAMBRES à louer, situées dans le Parc Ferland, 150 $/semaine, pour travailleur seulement, tout inclus. Tél. 418 968-9131

LOGEMENTS À LOUER

APPARTEMENTS DU GOUVERNEUR 418 968-8816 2 ½ et 3 ½, chauffés, éclairés, semi-meublés, 4 ½ et 5 ½ non meublés, chauffés, éclairé, intercom, bien situés, endroit tranquille. Libres immédiatement.

3 ½ à Port-Cartier, semi-meublé, chauffé, éclairé, pour travailleur, non-fumeur. Rue des Pins, références de crédit, 460 $/mois. Tél. 418 766-6724

3 ½ chauffé, éclairé, meublé, non-fumeur et pas d'animaux. Situé au 21, Rochelois à Port-Cartier. Tél. 418 766-3124

VOITURE À VENDRE

DODGE Grand Caravan rouge, 2011, 174 000 km, 6 350 $. Tél. 418 965-7515

TOYOTA Toundra, 4x4, TRD, 5.7 litres, 2008, 129 000 km, 16 800 $ négociable. Tél. 418 964-0224

OFFRE DE SERVICE

Toilettage Brigitte (canin), service personnalisé et transport au besoin. Tél. 418 968-2493

MENUISIER plus de 30 ans d'expérience, pour travaux de rénovation (balcon, terrasse, clôture en bois traité, revêtement extérieur, cabanon, garage, porte et fenêtre, finition de sous-sol, etc). RBQ : 2817-8523-01. Steve au 418 962-0031

suite en page 30

À VENDRE



AVION
PA-12 sur flottes et roues
2002, moteur Lycoming 160HP
refait à neuf, 237 heures, toile neuve
75 000 $
Pour informations :
Normand : 418 863-3429



Vendre soi-même... ou avec un courtier?
Et pourquoi pas les deux!
JOANNE CLOUTIER
B.A.A.
courtier immobilier résidentiel et commercial
418.961.9611
Profitez de l'avantage Proprio Direct
Proprio Direct AGENCE IMMOBILIÈRE

Immobilière Joie de Vivre



SIGNEZ VOTRE BAIL MAINTENANT, DÉMÉNAGEZ PLUS TARD

1½ 3½ 4½ 5½
418 968-8411
joiedevivre@leclairinc.net

LOGEMENTS pour votre confort
CÔTE-NORD
4 ½ - 5 ½
1 mois gratuit
Sur approbation de crédit
418 960-0250
418 960-4480
www.logementscotenord.ca

MULTI LOGIS MULTI BLOCS
3 1/2 - Rénovés
Libres immédiatement
Situés au centre-ville, Sept-Îles
Bureau : 685-A, Giasson #1
Service 24/24 – 7 jours/7
418 968-3343
Visitez notre site Internet
www.multi-logis.com

APPARTEMENTS MINGAN
1½ • 2½ • 3½ • 4½ • 5½
494, Franquelin
(face à l'hôpital)
• Buanderie • Système d'intercom • Sécurité
• Tranquillité • Propreté • Meublés, chauffés, éclairés
• Câble et internet fournis • Literie, vaisselle, etc...
NOUVEAU
418 350-4345

LES IMMEUBLES JFSP
À LOUER
3½ - 4½ - 5½
1 1/2
Idéal pour travailleur
Studio clé en main
MEUBLÉ • CHAUFFÉ • ÉCLAIRÉ
TOUT INCLUS
418 965-0274

APPARTEMENTS LE CONCORDE
418 968-8833
Studios
3½ - 4½ - 5½
* Chauffés
* Éclairés
* Centre-ville
418 968-8833

HABITATIONS PORT-CARTIER
Bachelors,
3½, 4½, 5½
Chauffés, éclairés.
Pour information :
418 766-4321

Avis de décès



PAULINE MAURAIS
1937 - 2020

À Sept-Îles, le 30 avril 2020, est décédée à l'âge de 82 ans, madame Pauline Maurais.

Outre son époux bien aimé monsieur Fernand Lafrance, elle laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Sylvie Beaudin), Louise (Steve Grant), Hélène (Sylvio Delisle); ses petits-enfants : Marie-Michelle, Dominique, Raphael, Olivier et Thomas; ses frères et sœurs: Clairette, Doris, Gaston et Raymonde ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Dès que la situation le permettra, une cérémonie privée pour la famille sera organisée à Québec. Vous serez avisés en temps et lieu.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau #214, Québec, QC, G1S 3G3, téléphone : 418 683-8666, site web : www.cancer.ca .

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Téléphone : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

suite Offres de services

RACHAT de vos carabines et fusils, je m'occupe des transferts et j'ai mon permis valide. Tél. 418 905-ARME (2763)

DIVERS À VENDRE

BOIS DE CÈDRE chez Fabrication LAM Inc. tout ce que vous avez besoin pour vos projets. 3 façons de nous contacter : en message privé sur notre page Facebook, par courriel : deuxparsix@yahoo.ca ou 418 296-9565



VIVRE DANS LA DIGNITÉ!

Un couple de personnes aînées recherche couple ou femme seule pour les accompagner dans leur maison à Sept-Îles. Logement fourni gratuitement avec toutes les commodités requises, ainsi qu'un accès à la verrière, patio et à la grande cour en échange de menus travaux ménagers et préparation du souper. Références demandées. Pour information : 418 962 5621 Roger Sr

lenord-cotier.com

OFFRE D'EMPLOI

Directrice générale ou directeur général L'Espoir de Shelna

Situé à Havre-Saint-Pierre en Minganie, L'Espoir de Shelna est un organisme à but non lucratif qui offre des services aux personnes adultes vivant avec un handicap physique ou intellectuel, un problème de santé mentale ou vivant une situation de crise psychosociale. Notre mission est de travailler au mieux-être de ces personnes et de leurs proches en offrant l'hébergement temporaire ou permanent, le répit et la présence-surveillance ainsi que les services d'un centre de jour.

Principales fonctions

Sous l'autorité du conseil d'administration, la direction générale a pour mandat d'assurer la gestion financière, humaine et matérielle ainsi que le développement et le bon fonctionnement de l'organisme. Elle s'assure du bien-être, de la santé et de la sécurité des résidents. Elle doit maintenir une communication constante avec les partenaires du réseau et doit faire une gestion assidue des ententes de services.

Exigences

- Diplôme collégial dans une discipline connexe à l'emploi (ex.: technique en travail social, en éducation spécialisée, etc.) ou toutes autres formations pertinentes;
- Bonne capacité d'apprentissage et ouverture à l'acquisition des connaissances;
- Bonne connaissance du milieu communautaire et de ses enjeux sociaux et économiques;
- Excellent esprit d'analyse, grande rigueur, jugement ainsi qu'un sens de l'éthique et de l'intégrité;
- Grande capacité à travailler de façon automne;
- Maîtrise des technologies de l'information;
- Habileté à travailler auprès des personnes vivant avec un handicap et bonnes connaissances du réseau de la santé et des services sociaux;
- Permis de conduire;
- Une expérience pertinente à la fonction peut être compensée pour l'absence de diplôme.

Conditions

- Salaire annuel entre 54 000 $ et 62 000 $, une bonification pourrait être accordée en fonction de la performance;
- Programme d'avantages sociaux.

Date prévue d'entrée en fonction

Le plus tôt possible.

Vous souhaitez relever le défi et faire partie d'une équipe dynamique, joignez les rangs d'un organisme au cœur de sa communauté qui offre des perspectives de développement professionnel.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse suivante, et ce, au plus tard le 12 juin 2020:

Candidature - Direction générale
1075, Promenade des Anciens
Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0
ou par courriel à : **espoirdeshelna@globetrotter.net**

Pour des renseignements complémentaires sur l'emploi, vous pouvez contacter madame Suzanne Boucher au numéro 418 538-3856 ou au 418 553-3856.

LES PUCES de SEPT-ÎLES

FUTON NEUF 125 $ 418 965-7515
LUSTRE 5 LUMIÈRES 125 $ 418 965-7515
LAMPE SUR PIEDS 3 LUMIÈRES 25 $ 418 965-7515
BASE LIT ACIER AJUSTABLE 15 $ 418 965-7515

SEULEMENT 99¢
ARTICLES D'UNE VALEUR DE 300 $ ET MOINS

NOUVEAUTÉ
LES PUCES de SEPT-ÎLES

SEULEMENT 99¢

dans la section les petites annonces
ARTICLE D'UNE VALEUR DE 300 $ ET MOINS
MAXIMUM 4 MOTS

Cégep de Sept-Îles
OFFRES D'EMPLOI

TRAVAILLEUSE OU TRAVAILLEUR SOCIAL

DIRECTION DES ÉTUDES - SERVICES AUX ÉTUDIANTS

REMPLACEMENT À TEMPS PARTIEL – CONGÉ DE MATERNITÉ
74.29 % ou 1352 h/année

DU 6 AOÛT 2020 AU 18 DÉCEMBRE 2020

Concours PH20-02

NATURE DU TRAVAIL

Les emplois de travailleuse ou travailleur social comportent plus spécifiquement la prévention, le dépistage et l'intervention auprès des étudiants et étudiants qui vivent ou qui sont susceptibles de vivre des difficultés affectives, sociales ou familiales.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La travailleuse ou le travailleur social, au moyen d'approches individuelles ou de groupe, met en place des activités visant à ce que l'étudiante ou l'étudiant actualise au maximum son potentiel surtout dans ses dimensions personnelles, familiales et sociales.

Elle ou il participe à l'élaboration, la promotion et l'animation de programmes de dépistage, de sensibilisation et de prévention sur des sujets liés aux problématiques vécues, notamment la santé mentale, l'anxiété, les violences à caractère sexuel et la prévention du suicide.

Elle ou il est responsable du guichet unique mis en place pour recevoir les signalements, dévoilements ou plaintes liés aux violences à caractère sexuel.

Elle ou il reçoit et analyse les demandes d'aide qui lui sont soumises, recherche et applique les solutions appropriées et, dans certains cas, réfère les étudiantes et étudiants à des organismes spécialisés avec lesquels elle ou il collabore.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à sa profession et les règles du Collège.

Elle ou il peut être appelé à développer des formations et à les offrir aux employés ou aux étudiantes et étudiants sur des sujets liés à dans son domaine d'expertise.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solutions.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

AUTRES DÉTAILS

LIEU DE TRAVAIL :	Cégep de Sept-Îles
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	M. Pierre-Étienne Beausoleil
SERVICE :	Direction des études – Services aux étudiants
HORAIRE DE TRAVAIL :	Lundi au jeudi de 9 h à 12 h, de 13 h à 16 h 30
NOMBRE D'HEURES MINIMUM :	26 heures/semaine
TRAITEMENT ANNUEL :	Minimum : 46 114 $ + 8 % prime de rétention
	MAXIMUM : 82 585 $ + 8 % prime de rétention
DÉBUT D'AFFICHAGE :	1er juin 2020
FIN D'AFFICHAGE :	12 juin 2020
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :	6 août 2020
FIN DU REMPLACEMENT :	18 décembre 2020 – pourrait être prolongé

Les personnes intéressées et possédant les qualifications requises sont invitées à faire parvenir leur offre de service accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae (incluant les relevés de notes), et ce, avant 16 h, le 12 juin 2020 :

Concours PH20-02 : Travailleuse ou travailleur social
par courriel : mireille.misson@cegepsi.ca ou recrutement@cegepsi.ca

Le Cégep de Sept-Îles adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, confor-mément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, d'où l'importance de fournir les renseignements demandés. Les personnes handicapées peuvent être accommodées dans le processus de présélection et de sélection.

Cégep de Sept-Îles
OFFRES D'EMPLOI

Le Cégep de Sept-Îles sollicite des candidatures pour dispenser les charges d'enseignement suivantes durant la session d'automne 2020 au secteur régulier. Dans le contexte actuel lié à la COVID-19, certains cours se donneront dans un format hybride, soit à distance, soit en présence des étudiantes et des étudiants.

Concours No. : ER A20-01
Discipline : Technologie minérale - Francophone

Automne 2020
Cours :
- Exploitation à ciel ouvert 271-236-SI (60 h)
- Efficacité des procédés 271-558-SI (45 h)
- Forage et sautage à ciel ouvert 271-756-SI (60 h)

Hiver 2021
Cours :
- Système de pompage 271-263-SI (60 h)
- Traitement des rejets 271-573-SI (45 h)
- Projet d'intégration en exploitation (lab.) 271-663-SI (60 h)
- Enjeux miniers 271-664-SI (36 h)
- Forage et sautage souterrain 271-761-SI (75 h)

Qualification requise : Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée ou DEC en Technologie minérale jumelée à au moins 5 années d'expérience pertinente. Une préférence sera accordée aux personnes possédant une formation en pédagogie ou une expérience en enseignement. Expérience en enseignement en ligne constitue un atout.
Statut : **Temps complet année (poste)**

Concours No. : ER A20-02
Discipline : Technologie minérale - Francophone

Automne 2020
Cours :
- Topométrie 1 271-111-SI (60 h)
- Topométrie III 271-239-SI (60 h)
- Topométrie IV 271-651-SI (75 h)
- Géophysique 1 271-753-SI (60 h)

Hiver 2021
Cours :
- Topométrie II 271-221-SI (60 h)
- Introduction aux logiciels miniers 271-224-SI (60 h)
- Géophysique II 271-765-SI (60 h)

Qualification requise : Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée ou DEC en Technologie minérale jumelée à au moins 5 années d'expérience pertinente. Une préférence sera accordée aux personnes possédant une formation en pédagogie ou une expérience en enseignement. Expérience en enseignement en ligne constitue un atout.
Statut : **Temps complet année (poste)**

Concours No. : ER A20-03
Discipline : Technologie minérale - Francophone
Cours : Géomécanique 271-751-SI (60 h)
Qualification requise : Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée ou DEC en Technologie minérale jumelée à au moins 5 années d'expérience pertinente. Une préférence sera accordée aux personnes possédant une formation en pédagogie ou une expérience en enseignement. Expérience en enseignement en ligne constitue un atout.
Statut : **Temps partiel**

Concours No. : ER A20-06
Discipline : Technologie de l'électronique industrielle - Francophone

Automne 2020
Cours :
- Introduction à la profession 243-152-SI (75 h)
- Capteurs et actionneurs 243-313-SI (75 h)
- Éléments de circuits électriques 243-901-SI (60 h)

Hiver 2021
Cours :
- Automates programmables industriels 243-212-SI 990 h)
- Machines électriques 243-232-SI (60 h)
- Gestion en entretien industriel 243-624-SI (60)

Qualification requise : Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée ou DEC en Techniques de l'électronique industrielle jumelée à au moins 5 années d'expérience pertinente. Une préférence sera accordée aux personnes possédant une formation en pédagogie ou une expérience en enseignement. Expérience en enseignement en ligne constitue un atout.
Statut : **Temps complet année (poste)**

Concours No. : ER A20-09
Discipline : Techniques de l'informatique - Francophone
Cours :
- Logiciels d'exploitation 420-152-SI (45 h)
- Environnements micro-informatiques 420-GSC-SI (60 h)
- Introduction à l'informatique 420-GSF-SI (90 h)

Qualification requise : Baccalauréat en informatique, en informatique de gestion ou en génie informatique ou DEC en techniques de l'informatique jumelée à au moins 5 années d'expérience pertinente. Toute certification pertinente peut être un atout. Une préférence sera accordée aux personnes possédant une formation en pédagogie ou une expérience en enseignement. Expérience en enseignement en ligne constitue un atout.
Statut : **Temps partiel**

Concours No. : ER A20-10
Discipline : Techniques de l'informatique - Francophone
Cours : Analyse 420-34P-SI (75 h)
Qualification requise : Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée ou DEC en Techniques de l'informatique jumelée à au moins 5 années d'expérience pertinente. Toute certification pertinente peut être un atout. Une préférence sera accordée aux personnes possédant une formation en pédagogie ou une expérience en enseignement. Expérience en enseignement en ligne constitue un atout.
Statut : **Temps partiel**

Concours No. : ER A20-11
Discipline : Techniques de l'informatique - Anglophone
Cours : Using Computers 420-GTF-SI (45 h)
Qualification requise : Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée ou DEC en Techniques de l'informatique jumelée à au moins 5 années d'expérience pertinente. Toute certification pertinente peut être un atout. Une préférence sera accordée aux personnes possédant une formation en pédagogie ou une expérience en enseignement. Expérience en enseignement en ligne constitue un atout.
Statut : **Temps partiel**
Cours : Introduction aux systèmes de commande 243-111-SI (135 h)

Les personnes intéressées et possédant les qualifications requises sont invitées à faire parvenir leur offre de service accompagnée de leur **curriculum vitae et relevés de notes**, indiquant le numéro de concours, au plus tard **le 5 juin 2020 avant 15 h** par courriel à mireille.misson@cegepsi.ca

Cette offre d'emploi est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées.
Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Horoscope



alexandre.aubry.astrologue
alexandre@norja.net

Signes chanceux de la semaine :
Sagittaire, Capricorne et Verseau
SEMAINE DU 31 MAI AU 6 JUIN 2020

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous pourriez avoir les émotions à fleur de peau pour une raison ou pour une autre. Un déménagement ou un changement d'emploi vous permettra d'atteindre un des grands rêves que vous chérissiez depuis longtemps.

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
L'aspect sentimental occupera grandement votre esprit. Quelques projets seront angoissants. Ceux-ci symbolisent l'engagement et vous n'êtes peut-être pas encore apte à franchir cette étape. Un peu de réflexion s'impose encore.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous mettrez enfin la main sur un régime alimentaire qui vous convient parfaitement. Vous tenterez l'expérience de démarrer une entreprise à la maison, mais il faudra beaucoup de patience avant d'en tirer un revenu intéressant.

CANCER (22 juin - 23 juillet)
L'estime personnelle est un élément des plus importants afin de poursuivre vers un cheminement de mieux-être. Vous prendrez conscience de votre valeur et vos proches démontreront davantage d'appréciation à votre endroit.

LION (24 juillet - 23 août)
Toute votre attention sera concentrée auprès de la famille. Vous pourriez également réaliser qu'il ne vous reste plus beaucoup de temps avant de déménager; si c'est le cas, l'angoisse se fera donc sentir avec plus d'intensité.

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous n'aurez sûrement pas la langue dans votre poche. Si vous avez le moindre souci sur le cœur, vous réussirez à l'extérioriser en l'exprimant auprès d'une personne qui saura très bien vous guider par la suite.

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Si vous avez quelques préoccupations financières ou affectives, vous découvrirez la solution à la suite d'une soudaine illumination, ou même d'un rêve. Les éléments se mettront en place et vous y verrez plus clair.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
L'immobilisme n'est pas la solution et vous prendrez les actions qui s'imposent pour aller de l'avant et ainsi améliorer les choses. Vous réussirez à mettre vos peurs et vos angoisses de côté pour foncer dans la bonne direction.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous vous découvrirez de nouveaux talents de nature artistique. Une chose est sûre, vous démontrerez une belle créativité. Vous vous dévouerez bénévolement pour une cause qui vous tient particulièrement à cœur.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Un petit ménage parmi votre cercle d'amis s'imposera bien! Les bons comptes font les bons amis, dit-on! Alors, évitez de prêter de l'argent et vous conserverez une belle relation amicale avec certaines personnes.

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Au travail comme ailleurs, on vous confiera de nouvelles responsabilités beaucoup plus stimulantes. Si vous cherchez un emploi, vous trouverez un poste offrant un avenir des plus prometteurs et d'excellentes conditions de travail.

POISSONS (19 février - 20 mars)
L'idée d'un magnifique voyage se dessine pour la période estivale. Vous ne pourrez vous permettre de négliger les préparatifs même si les délais sont très courts. Toute forme d'apprentissage sera aussi extrêmement bénéfique.

APPLIED Industrial Technologies® — Atelier PV HYDRAULIQUE

sont présentement à la recherche d'un

Chargé de Projet

Objectifs du poste : Étudier, élaborer des appareils et des systèmes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques; Évaluer des exploitations en place et à entretien d'installations ; Effectuer des soumissions et le suivi des projets incluant d'éditer les termes et conditions qui s'y rapportent; Réaliser divers rapports et calculs selon les projets; Superviser les travaux sur les chantiers, en collaboration avec les différents responsables de chantier; Intégrer la notion de santé, de sécurité et d'environnement dans tout l'ensemble du travail sans exception.

Qualifications requises : Bacc ou DEC en génie mécanique ou 10+ ans d'expérience, Expérience de travail dans le secteur de l'industrie lourde : minière, aluminium, pétrole, chimique, hydroélectrique, Membre de l'ordre des ingénieurs (atout), Certificat PMP (atout)

Ce que nous offrons :
- Régime complet d'avantages sociaux compétitifs – Assurance vie, Invalidité, Médicale et Dentaire
- Programme d'épargne-retraite avec cotisation de la part de l'employeur
- Environnement centré sur la sécurité des employés
- Une équipe compétente et énergique

Pour plus de détails, envoyer un courriel à karineg@applied.com

COMMISSION SCOLAIRE DU FER

LA COMMISSION SCOLAIRE DU FER EST À POURVOIR LE POSTE SUIVANT

TECHNICIEN(NE) EN INFORMATIQUE — **CONCOURS S-1920-63**
POSTE DE 35 HEURES / SEMAINE — **Fin du concours : 5 juin 2020**
REMPLACEMENT D'UN AN
(possibilité de prolongation)

Sous la supervision du coordonnateur des services éducatifs (responsable de l'informatique), le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer les dépannages les plus complexes auprès des utilisatrices et utilisateurs de l'informatique, et à assumer la gestion de réseaux.

Le lieu principal de travail est situé au 30, rue Comeau, Sept-Îles. Toutefois, la personne retenue aura à se déplacer sur tout le territoire desservi par la Commission scolaire du Fer (Fermont, Sept-Îles et Port-Cartier).

Scolarité ou certificat de qualification et expérience
Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de l'informatique avec spécialisation appropriée à la classe d'emploi ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

ENTRÉE EN FONCTION
Le plus tôt possible

RÉMUNÉRATION
Selon scolarité et expérience : entre 22,59 $ à 30,46 $ de l'heure plus une prime de rétention de 8 %

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CANDIDATURE D'ICI LE 5 JUIN 2020 à 16 h 30 À :
Madame Annie Fillion, conseillère en gestion du personnel
Service des ressources humaines
Commission scolaire du Fer
Concours No S-1920-063
30, rue Comeau, Sept-Îles (QC) G4R 4N2
ou télécopieur : (418) 964-2744 ou courriel : rhumaines@csdufer.qc.ca

N.B. Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.
La Commission scolaire du Fer souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi.
Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les femmes et les personnes handicapées.

COMMISSION SCOLAIRE DU FER

LA COMMISSION SCOLAIRE DU FER EST À POURVOIR LE POSTE SUIVANT POUR LE SECTEUR FERMONT

UN POSTE D'OUVRIER(ÈRE)
CERTIFIÉ(E) D'ENTRETIEN — **CONCOURS S-1920-068**
POSTE RÉGULIER DE 38,75 heures / semaine — **(fin du concours : 12 juin 2020)**
CENTRE ÉDUCATIF DE FERMONT

Sous la supervision de la direction du Centre éducatif de Fermont, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment. Elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples ; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement. Elle devra également effectuer une semaine de garde sur 2.

Scolarité ou certificat de qualification et expérience
Dans le cas où les fonctions du poste portent sur l'électricité et la tuyauterie : posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois et avoir plus de quatre (4) années d'expérience pertinente.
Ou être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.
Ou posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

RÉMUNÉRATION
23,87 $ / heure + prime de rétention de 10% sous réserve de rencontrer les conditions de l'annexe 24 plus une prime de disponibilité équivalant à une (1) heure de travail pour chaque période de huit (8) heures de disponibilité.

DES AVANTAGES SPÉCIFIQUES (SECTEUR DE FERMONT)
- Une prime pour disparités régionales au prorata du temps travaillé :
  - avec personne à charge : 10 789 $
  - sans personne à charge : 7 190 $
- Logement disponible, meublé ou non, à un bas coût selon la situation familiale.
- Frais de déménagement pris en charge par la Commission scolaire.
- Des sorties annuelles pour toute la famille

ENTRÉE EN FONCTION
Le plus tôt possible

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CANDIDATURE D'ICI LE 12 JUIN 2020 à 16 h 30 À :
Madame Annie Fillion, conseillère en gestion du personnel
Service des ressources humaines
Commission scolaire du Fer
Concours No S-1920-068
30, rue Comeau, Sept-Îles (QC) G4R 4N2
ou télécopieur : (418) 964-2744 ou courriel : rhumaines@csdufer.qc.ca

N.B. Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.
La Commission scolaire du Fer souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi.
Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les femmes et les personnes handicapées.

Le Nord-Côtier
L'hebdo quotidien

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ Côte-Nord

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019-2020

Centre de justice de proximité Côte-Nord

Le Centre de justice de proximité Côte-Nord vous invite à participer à son assemblée générale annuelle qui aura lieu par visioconférence le : **9 juin 2020 à 18 h.**

Veuillez confirmer votre présence par courriel à mhbelanger@cjpqc.ca, **avant le 5 juin 2020** pour participer, recevoir la documentation et le lien de la visioconférence.

Pour plus d'information sur le Centre de justice de proximité Côte-Nord, veuillez communiquer avec **Me Isabelle Blouin au 581 826-0088 #2.**

Cégep de Sept-Îles

OFFRE D'EMPLOI

Le Cégep de Sept-Îles sollicite des candidatures pour dispenser les charges d'enseignement suivantes durant la session d'automne 2020 au secteur régulier.

Concours No. : ER A20-26
Discipline : Éducation physique - Francophone

Cours : Multisport – Activité physique et santé 109-112-SI (30 h)

Qualification requise : Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.

Statut : **Temps partiel**

Les personnes intéressées et possédant les qualifications requises sont invitées à faire parvenir leur offre de service accompagnée de leur **curriculum vitae et relevés de notes**, indiquant le numéro de concours, au plus tard le 7 juin 2020 avant 15 h, par courriel à mireille.misson@cegepsi.ca

SFP POINTE-NOIRE

NOUS RECRUTONS

SUPERVISEUR / PLANIFICATEUR - ENTRETIEN DE LA VOIE FERRÉE

Relevant du Surintendant – Opérations ferroviaires et entretien de la voie ferrée, le titulaire du poste joue un rôle clef dans l'entretien du chemin de fer par la mise en œuvre de plans de maintenance préventifs, par l'inspection de la voie ferrée et par la supervision d'une équipe de travail œuvrant à l'entretien de la voie ferrée.

Tâches et responsabilités principales :

- Veille à s'assurer de la santé et de la sécurité des travailleurs et de la sienne. Au besoin, il instaure rapidement des mesures correctives. Ne tolère pas le risque;
- Coordonne et optimise la réalisation des travaux d'entretien ferroviaire conformément au calendrier d'exécution et/ou en cas d'arrêts non planifiés;
- Bâti, maintien et administre un calendrier d'entretien des équipements de la voie ferrée;
- S'assure du bon usage et de l'entretien sécuritaire des équipements;
- S'assure du maintien des obligations légales de la Société face aux divers lois et règlements;

Profil recherché

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou son équivalent jumelé à une riche expérience de travail pertinente;
- 3 à 5 années d'expérience dans un poste similaire;
- Permis de conduire valide (classe 5);
- Grande capacité à gérer la pression, planifier et organiser le travail ainsi que gérer les priorités.

Tu souhaites en savoir davantage ?
Visite la section carrières de notre site web pour envoyer ta candidature :
www.sfppn.com

SFP POINTE-NOIRE

NOUS RECRUTONS

ANALYSTE - COMPTABILITÉ

Relevant de l'analyste sénior comptabilité et planification financière, le titulaire du poste est responsable de préparer les rapports de performance financière de l'entreprise pour les intervenants internes et externes. Le travail comprend la transmission d'information pertinente, précise et dans les délais sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle.

Tâches et responsabilités principales :

- Travailler avec les autres membres de l'équipe des finances, des services et des opérations pour préparer les rapports périodiques destinés aux intervenants internes et externes;
- Travailler avec divers systèmes informatiques pour créer les rapports demandés (SAGE, Maximo, Outils microsoft, etc.);
- Aider à préparer des commentaires pertinents pour communiquer le rendement mensuel et expliquer les variations;
- Participation dans la production des états financiers, des écritures comptables, des analyses financières et des écarts budgétaires;
- Participation dans l'élaboration et la présentation des rapports financiers périodiques incluant les budgets et les prévisions afin de supporter les décisions de gestion;

Profil recherché :

- Détenir un baccalauréat en administration des affaires (option comptabilité et/ou discipline connexe);
- Titre comptable (CPA, CA, CMA ou CGA), un atout;
- 1 à 2 années d'expérience dans un poste similaire;
- Grande capacité à planifier et organiser le travail ainsi que gérer les priorités;

Tu souhaites en savoir davantage ?
Visite la section carrières de notre site web pour envoyer ta candidature :
www.sfppn.com

LES MARÉES
SEPT-ÎLES
Source : Pêches et Océans Canada

2020-06-03 (mercredi)		
HAE	(m)	(pi)
00:07	2.8	9.2
06:33	0.4	1.3
12:34	2.4	7.9
18:34	0.4	1.3
2020-06-04 (jeudi)		
HAE	(m)	(pi)
00:56	3	9.8
07:29	0.2	0.7
13:29	2.4	7.9
19:22	0.3	1.0
2020-06-05 (vendredi)		
HAE	(m)	(pi)
01:44	3.2	10.5
08:21	0.1	0.3
14:20	2.4	7.9
20:08	0.3	1.0
2020-06-06 (samedi)		
HAE	(m)	(pi)
02:31	3.3	10.8
09:10	0.1	0.3
15:08	2.4	7.9
20:53	0.3	1.0
2020-06-07 (dimanche)		
HAE	(m)	(pi)
03:17	3.3	10.8
09:58	0.1	0.3
15:55	2.3	7.5
21:37	0.4	1.3
2020-06-08 (lundi)		
HAE	(m)	(pi)
04:03	3.2	10.5
10:46	0.2	0.7
16:42	2.2	7.2
22:22	0.5	1.6
2020-06-09 (mardi)		
HAE	(m)	(pi)
04:49	3.1	10.2
11:34	0.4	1.3
17:28	2.1	6.9
23:07	0.6	2.0

Le Nord-Côtier L'hebdo quotidien
418 960-2090
l'Hebdo quotidien

lenord-cotier.com

APPEL D'OFFRES

VILLE DE SEPT-ÎLES

Appel d'offres ACH500-397

LOCATION DE DEUX (2) NIVELEUSES AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT, SANS OPÉRATEUR

La Ville de Sept-Îles demande des soumissions pour la location de deux (2) niveleuses avec équipements de déneigement, sans opérateur, qui seront affectées aux opérations de déneigement et de déglaçage du Service de l'ingénierie et des travaux publics durant les saisons hivernales visées.

DOCUMENTS :
Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site Internet du **système électronique d'appel d'offres (SEAO)** à l'adresse suivante **www.seao.ca**.

CONDITIONS :
La soumission doit être déposée en un (1) original seulement et doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de **chèque visé, chèque certifié, mandat-poste ou traite bancaire d'un montant de vingt-cinq mille dollars (25 000 $).**

DATE DE RÉCEPTION :
Les soumissions devront être reçues sous enveloppe cachetée portant la mention **« APPEL D'OFFRES ACH500-397 – LOCATION DE DEUX (2) NIVELEUSES AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT, SANS OPÉRATEUR »** au Service du greffe situé à l'hôtel de ville, 546, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4, **avant 15 heures, le mardi 7 juillet 2020**.

L'ouverture des soumissions se fera devant témoins au Service du greffe, dans les minutes suivant l'heure limite de réception.

La Ville de Sept-Îles se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 27e jour du mois de mai 2020.

Me Valérie Haince, OMA

APPEL D'OFFRES

VILLE DE SEPT-ÎLES

Appel d'offres ING-2020-3300

DÉNEIGEMENT DE LA PROMENADE DU VIEUX-QUAI

La Ville de Sept-Îles demande des soumissions pour effectuer le déneigement de la promenade du Vieux-Quai.

DOCUMENTS :
Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site Internet du **système électronique d'appel d'offres (SEAO)** à l'adresse suivante **www.seao.ca.**

CONDITIONS :
La soumission doit être déposée en un (1) original et une (1) copie et doit être accompagnée d'une garantie de soumission par **chèque visé, chèque certifié, mandat-poste ou traite bancaire** d'un montant forfaitaire de **cinq mille dollars (5 000 $).**

DATE DE RÉCEPTION :
Les soumissions devront être reçues sous enveloppe cachetée portant la mention **« APPEL D'OFFRES ING-2020-3300 – DÉNEIGEMENT DE LA PROMENADE DU VIEUX-QUAI »** au Service du greffe situé à l'hôtel de ville, 546, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4, **avant 15 heures, le mardi 7 juillet 2020.**

L'ouverture des soumissions se fera devant témoins au Service du greffe, dans les minutes suivant l'heure limite de réception.

La Ville de Sept-Îles se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 28e jour du mois de mai 2020.

Me Valérie Haince, OMA
Greffière

EN BREF

Interdiction de la cueillette de mollusques

Pêches et Océans Canada, Région du Québec, tient à informer la population de la Côte-Nord que la cueillette de mollusques est maintenant interdite pour cause de pollution, conformément aux ordonnances d'interdiction mentionnées ci-dessous, et en vertu du paragraphe 3(1) du Règlement sur la gestion de la pêche du poisson contaminé, dans les secteurs coquilliers suivants : Pointe aux Vaches (N-01.1.2) Du rocher Colimaçon jusqu'aux rochers du Saguenay., Baie des Chevaux (N-04.1.1.1) Du feu de navigation de la pointe Rocheuse jusqu'à une pointe à l'ouest du chenal de la rivière Laval. Îlets Jérémie (N-04.5.2) De l'ouest de la baie des îlets Jérémie jusqu'au feu de navigation de la pointe à Michel. Pointe-aux-Outardes (ouest) (N-06.1.1) du Centre d'interprétation du Parc Nature jusqu'à la borne de Pêches et Océans Canada à l'est. Pointe Paradis (N-06.3) de la pointe Paradis jusqu'à la coulée Père-Babel. Rivière Sheldrake (N-17.1.2) L'estuaire de la rivière Sheldrake, en amont du pont sur la route 138.

AVIS PUBLIC

VILLE DE SEPT-ÎLES

CONSULTATION ÉCRITE
(En raison de la pandémie de la COVID-19)

DÉROGATIONS MINEURES À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné à la population que le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles statuera, en séance ordinaire du **LUNDI 22 JUIN 2020 à 16 h 30**, afin de se prononcer sur les demandes de dérogations mineures à la réglementation d'urbanisme de la municipalité concernant les immeubles suivants :

Dérogation mineure n° 2020-046 – 6500, route 138
Une dérogation mineure est demandée afin d'accepter :

- que le bâtiment agricole projeté (écurie) soit situé en cour avant, à une distance de 35 mètres de la ligne avant, alors qu'il devrait être localisé en cour arrière seulement, le tout contrairement à l'article 19.1 al. 4° s-al. c) du Règlement de zonage n° 2007-103.
- que l'enclos projeté soit contigu au bâtiment agricole projeté (écurie), alors qu'il devrait être situé à une distance de 2 mètres minimum, le tout contrairement à l'article 19.1 al. 4° s-al. d) du Règlement de zonage n° 2007-103.
- que l'enclos projeté soit situé en cour avant et latérale, à une distance de 2 mètres de la ligne avant, alors qu'il devrait être localisé en cour arrière seulement, le tout contrairement à l'article 19.1 al. 4° s-al. c) du Règlement de zonage n° 2007-103.
- que l'enclos projeté soit situé à 23 mètres d'une habitation érigée sur un terrain contigu, au lieu d'une distance de 50 mètres minimum, le tout contrairement à l'article 19.1 al. 4° s-al. d) du Règlement de zonage n° 2007-103.
- que la clôture projetée (enclos) ait une hauteur de 1,5 mètre dans l'espace limité par la marge de recul avant prescrite, au lieu de 1 mètre maximum, le tout contrairement à l'article 10.3.1.2 al. 1° du Règlement de zonage n° 2007-103.

Dérogation mineure n° 2020-047 – 120, rue McManus
Une dérogation mineure est demandée afin d'accepter que la marge de recul avant de l'agrandissement projeté soit de 3,6 mètres au lieu de six (6) mètres, le tout contrairement au cahier des spécifications du Règlement de zonage n° 2007-103.

Dérogation mineure n° 2020-048 – 26, rue Roméo-Vachon
Une dérogation mineure est demandée afin d'accepter que la superficie du gazebo projeté (abri à spa) soit de 24 mètres carrés au lieu de 20 mètres carrés maximum, le tout contrairement à l'article 7.3.12 al. 5° du Règlement de zonage n° 2007-103.

PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE

En raison de la pandémie de la COVID-19 et conformément à l'arrêté ministériel n° 2020-033 et daté du 7 mai 2020, le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles remplace la procédure habituelle prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, soit la possibilité de se faire entendre par une consultation écrite.

Toute personne intéressée par les demandes de dérogations mineures précitées, qu'elles soient favorables ou défavorables, peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit en transmettant un courriel à urbanisme@ville.sept-iles.qc.ca et ce, d'ici le **18 juin 2020**. Les commentaires reçus seront transmis aux membres du conseil municipal avant la séance ordinaire du conseil du 22 juin 2020.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 28e jour du mois de mai 2020.

Me VALÉRIE HAINCE, OMA
Greffière

Report de la loterie

En raison de la situation exceptionnelle induite par la pandémie, et avec l'accord de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ), l'Association du cancer de l'Est du Québec reporte au 27 janvier 2021 le tirage de la Loterie qui fait du bien (initialement prévu le 10 juin). Celui-ci se déroulera selon les mêmes conditions, c'est-à-dire qu'il sera effectué à 10h (HNE) dans le Centre de mieux-être Cendrine et Philippe, au 151, rue Saint-Louis, à Rimouski. Le tirage sera aussi retransmis sur les ondes des stations CIMT, CHAU et TVA Est-du-Québec le 27 janvier 2021, à 18 h 20 (HNE). Ce changement de date entraîne aussi des modifications à l'intérieur des règlements de la loterie. Les dix gagnants auront donc jusqu'au 31 août 2021, 12 h, pour réclamer leur prix, au lieu du 31 décembre 2020. Procurez-vous votre billet au coût de 10 $ et courez la chance de remporter l'un des 10 prix offerts totalisant une valeur de 28 269 $. Courez la chance de remporter l'un des prix suivants : Spa – Noréa Foyers – Au coin du feu 5 000 $, Forfait voyage pour deux personnes – Club Voyages Inter-Monde 5 000 $, Chèque-cadeau – Ameublements Tanguay 4 000 $, Vélo électrique Fat bike Ecolo Cycle – Batteries Expert 3 157 $, Cure Marine, 5 jours, 1 personne – Aquamer Thalasso-Spa 2 892 $...

APPEL D'OFFRES

VILLE DE SEPT-ÎLES

Appel d'offres ING-2020-3200

DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DU LAC-DAIGLE

La Ville de Sept-Îles demande des soumissions, en collaboration avec la MRC de Sept-Rivières, pour l'entretien d'hiver, à savoir le déneigement et le déglaçage, du chemin du Lac-Daigle ainsi que le chemin autour du lac Daigle.

DOCUMENTS :
Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site Internet du **système électronique d'appel d'offres (SEAO)** à l'adresse suivante **www.seao.ca**.

CONDITIONS :
La soumission doit être déposée en un (1) original et une (1) copie et doit être accompagnée d'une garantie de soumission par **cautionnement de soumission d'un montant équivalent à 10 % de la valeur totale de la soumission** (excluant les taxes).

DATE DE RÉCEPTION :
Les soumissions devront être reçues sous enveloppe cachetée portant la mention **« APPEL D'OFFRES ING-2020-3200 – DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DU LAC-DAIGLE »** au Service du greffe situé à l'hôtel de ville, 546, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4, **avant 15 heures, le mardi 7 juillet 2020.**

L'ouverture des soumissions se fera devant témoins au Service du greffe, dans les minutes suivant l'heure limite de réception.

La Ville de Sept-Îles se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 29e jour du mois de mai 2020.

Me Valérie Haince, OMA
Greffière

APPEL D'OFFRES

VILLE DE SEPT-ÎLES

Appel d'offres ING-2020-3400

EXPLOITATION DU DÉPÔT À NEIGE

La Ville de Sept-Îles demande des soumissions pour l'exploitation de son dépôt à neige, situé au nord de la rue Saint-Laurent à proximité de l'intersection avec les rues Smith et Rochette.

DOCUMENTS :
Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site Internet du **système électronique d'appel d'offres (SEAO)** à l'adresse suivante **www.seao.ca.**

CONDITIONS :
La soumission doit être déposée en un (1) original et une (1) copie et doit être accompagnée d'une garantie de soumission par **cautionnement de soumission d'un montant équivalent à 10 % de la valeur totale de la soumission** (excluant les taxes).

DATE DE RÉCEPTION :
Les soumissions devront être reçues sous enveloppe cachetée portant la mention **« APPEL D'OFFRES ING-2020-3400 – EXPLOITATION DU DÉPÔT À NEIGE »** au Service du greffe situé à l'hôtel de ville, 546, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4, **avant 15 heures, le mardi 7 juillet 2020.**

L'ouverture des soumissions se fera devant témoins au Service du greffe, dans les minutes suivant l'heure limite de réception.

La Ville de Sept-Îles se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 27e jour du mois de mai 2020.

Me Valérie Haince, OMA
Greffière

HOMMES SEPT-ILS
CENTRE D'AIDE POUR LES HOMMES
Maison Oxygène Jack Monoloy

OFFRE D'EMPLOI

Lieu : Sept-Îles
Poste : « **Intervenant(e)- Agent(e) d'activité**»
Rend compte à : Direction
Type de poste : Temps plein (35h/semaine)
Entrée en fonction : Juin 2020

Hommes Sept-Îles est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de la santé et du bien-être des hommes depuis plus de 20 ans. Il véhicule une image positive des hommes et des pères.

Avec l'équipe, l'Agent(e) d'activité - intervenant(e) travaillera directement avec le directeur, les intervenants, les bénévoles, les utilisateurs, dans les déploiements des services et des activités offerts par l'organisme (interventions individuelles, de groupe, activités collectives, hébergement père-enfant), et aidera au développement de la ressource.

La personne recherchée possède les qualités suivantes : Aisance avec les personnes en situation de crise, initiative, esprit de synthèse, habiletés en lecture et rédaction, polyvalence, esprit d'équipe, flexibilité et souplesse, et une très bonne sensibilisation aux réalités masculines et leurs enjeux.

Formation requise : Diplôme collégial ou universitaire. Toute formation et expérience pertinente à l'emploi sera étudiée.
Salaire : En fonction de la Politique et des échelles salariales en vigueur (avantages sociaux complets inclus).

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent transmettre leur curriculum vitae par courriel, accompagné d'une lettre de motivation à : gestion@hommesseptils.com



VOUS DEVREZ ÊTRE DISPONIBLES LE MERCREDI
• Salaire minimum
• ***Pour combler des routes volantes***

Le Nord-Côtier
418 960-2090
poste 2401

CHRONIQUE de Vins

Êtes-vous prêts pour le BBQ?

L'été et les journées ensoleillées s'implantent tranquillement et voici mes recommandations pour les deux prochaines semaines.

Commencez avec une bière portugaise, comme la **Quinas Original Premium Lager**. Bière blonde rafraîchissante avec des notes d'orge. Une bière de soif, légère, facile à boire et simple à goûter. 2,50 $

JP Chenet Ice Edition, France. Si vous aimez les bulles, voici un mousseux demi-sec avec des arômes d'agrumes et une saveur de fruits blancs et d'amandes. Servez-le sur glace, prenez-le frais à côté de la piscine! 13,70 $

Masi Modello delle Venezie 2018, Italie. Issu de pinot grigio, ce blanc nous offre un nez aux fleurs blanches et une bouche délicate de saveurs de poire et de pêche. Sec, léger et floral. Idéal pour les pâtes crémeuses! 12,85 $

Mesta 2018, Espagne. Voici un vin élaboré avec des raisins de l'agriculture durable. Ce blanc issu de verdejo et de sauvignon blanc se démarque par ses arômes d'herbe fraîche, de fenouil et d'un peu d'agrumes qui donnent en bouche un vin sec, frais et léger. Un vin bio d'une grande pureté. 12,50 $

Terrasses de Baalbeck 2017, Liban. Un rouge provenant de la Vallée de la Béqaa. Assemblage de grenache, de syrah et de mourvèdre. Nez puissant aux herbes séchées et au chocolat. La bouche est sèche et fruitée, avec du chocolat noir, des notes de garrigue avec des tanins fermes grâce à son élevage de 18 mois en foudres de chêne françaises. 22,90 $

Château Larose-Trintaudon 2016, France. Issu de vignes d'environ 28 ans de cabernet sauvignon, de merlot et de petit verdot. Ce cru bourgeois dévoile des arômes de fruits noirs et de bois, avec une agréable fraîcheur et des saveurs de cassis, de prune, de figue et des notes de poivron. La persistance est longue et les tanins sont intégrés. Sec, corsé, épicé et fruité. Rien de plus succulent pour le BBQ. 26,35 $

www.labeauteduvin.com



SUSANA OCHOA,
SOMMELIÈRE

Le parc MX reprend vie

Les adeptes de motocross retrouveront leur terrain de jeu dans les prochains jours. Laissé à l'abandon, l'ancien parc MX situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Sept-Îles revivra grâce à l'initiative de passionnés, Samuel Power, Tommy Power et Donat Lebrasseur Jr.

Sylvain Turcotte

« Ça ne virait plus depuis deux ou trois ans. Le parc MX est tombé aux oubliettes. On a décidé de remettre ça à notre main, à notre goût. Il y a déjà une piste à la base, c'est de la modifier pour quelque chose de mieux », souligne Donat.

C'est Tommy Power, le père de Samuel, qui a parti le bal. Le trio a réussi à trouver l'équipement pour mettre la piste à niveau. L'ouverture du site devrait se faire d'ici la mi-juin.

Les deux Power et Lebrasseur travaillent pour que la piste soit accessible et adaptée à une plus large clientèle.

« Ce sera une piste avec plus de momentum, plus rapide. Samuel a un bon bagage alors qu'il roule beaucoup aux États-Unis et moi j'ai fait plusieurs courses au Québec. C'est un mixte de nos idées pour une piste accessible et plaisante », ajoute Donat.

Les trois hommes œuvrent cette semaine à mettre en place un parcours pour enfants.

Ils souhaitent embarquer plus de gens dans leur aventure, « avoir de la relève. La passion du motocross s'est perdue avec le temps vu qu'il n'y avait pas de piste, mais là on voit que des gens se rachètent des motos ».

Pour 2020, l'objectif est de permettre aux adeptes, débutants ou avancés, de rouler et que le site soit rassembleur pour les familles, le tout dans le respect des mesures en place pour la COVID-19. Des cours de perfectionnement pourraient être donnés pour que les gens puissent rouler sécuritairement. La Fédération Québécoise des Motos Hors Route (FQMHR), qui gère les sites de pistes dans la province, a travaillé auprès du gouvernement pour la reprise des activités pour ses adeptes.

« Éventuellement, on compte tenir une course régionale, mais pour 2020, on vise faire rouler le monde, les familles », précise M. Lebrasseur.

Samuel Power, Tommy Power et Donat Lebrasseur Jr remercient d'ailleurs Atelier Laforge, Champion Sport et Éric Comeau pour leur collaboration au projet. « Sans eux, ça n'aurait pas été réalisable ».



Samuel Power, un des passionnés de motocross impliqués dans la réouverture du parc MX de Sept-Îles, teste la piste. Photo courtoisie

Le Marathon Mamu se courra virtuellement le 28 juin

(ST) L'édition 2020 du Marathon Mamu – Galeries Montagnaises aura lieu de façon virtuelle le 28 juin prochain. Son coordonnateur Roger Vachon « veut faire courir le monde », que ce soit pour 1, 5, 10, 21 ou 42 km, chacun pour soi, dans le respect des consignes mises en place pour la COVID-19. Le « Pierre Lavoie » des communautés autochtones entend multiplier les kilomètres tout au long de la journée.

Les inscriptions se prennent via le www.facebook.com/MarathonMamu/ (section Inscription au marathon). Il en coûte 15 $ par personne, peu importe la distance choisie. La personne aura à entrer son chrono après avoir couru ou marché. Chacun des participants recevra une médaille livrée par la suite par Roger Vachon. Il limitera le nombre de coureurs/marcheurs à 200. Le responsable indique que le montant d'inscription servira à couvrir les frais fixes associés au Marathon Mamu dans sa forme régulière.



Le Marathon Mamu se courra de façon virtuelle le 28 juin prochain. Photo archives

Pas de motocross dans les sentiers des clubs quads

(ST) À la suite de l'annonce du 24 mai de Transports Québec annonçant que la pratique du VTT et du motocross était maintenant permise, l'Association régionale des Clubs Quads de la Côte-Nord a tenu à préciser que les adeptes de motocross ne peuvent circuler dans leurs sentiers. Certains des clubs de la région permettent cependant l'accès aux motos de type « enduro ». Communiquez avec eux ou référez-vous à leur site pour plus de détails sur la règlementation.

Le demi-marathon Rosaire Roy passe son tour pour 2020

(ST) Il n'y aura pas de départ le 12 septembre prochain au Demi-marathon Rosaire Roy de Port-Cartier. Face à l'incertitude et aux mesures liées à la pandémie de la COVID-19, l'organisation reporte à 2021 sa prochaine édition. « C'est malheureusement annulé pour cette année », a mentionné son président, Sylvio Barriault.

Plusieurs facteurs font en sorte que le comité organisateur en est venu à cette décision. Parmi eux, l'incertitude quant à la crise du coronavirus, les inconvénients pour la distanciation physique, les autres mesures dictées par la santé publique ainsi que la sollicitation de commandites dans un contexte où plusieurs commerces et entreprises ont été impactés. « Ça aurait été difficile de réussir l'événement dans le bon ordre des choses », a conclu M. Barriault.

Marcheurs et coureurs sont donc invités à se garder en forme, en santé et en beauté pour le prochain départ qui sera donné en septembre 2021.



Obtenez minimum 15% de rabais

sur tout embarcation et équipement nautique ainsi que sur tout équipement de plein air.



BANFF RIDGE Explorer 2
Sac de couchage pour adulte

L'offre de financement « Paiements égaux, aucun intérêt » pendant 24 mois (sauf indication contraire) n'est accordée que sur demande sous réserve d'une approbation de crédit préalable pour des achats de 150 $ (sauf indication contraire) ou plus (à l'exception des cartes-cadeaux) réglés avec votre carte de crédit Triangle chez Canadian Tire, Sport Chek, Mark's, L'Équipeur ...

www.sportsexperts.ca

29,99



ONATA Viper 10.6
Planche à pagaie (SUP)
Gonflable

Nos conseillers en magasin sont là pour vous donner plus d'informations sur ce produit.

www.sportsexperts.ca

454,99

ATMOSPHERE SPORTS-PLEIN AIR

HOCKEY Experts

770, boul. Laure, Sept-Îles (Qc) G4R 1Y5 • 418 962-7424 (223)

Les Nord-Côtiers se préparent à toutes les éventualités

Le hockey a fait un arrêt brusque à la mi-mars quand il a été mis en échec par la COVID-19. Depuis, les hautes instances, Hockey Canada et Hockey Québec, travaillent à offrir une relance à l'automne. Sur la Côte-Nord, les responsables du programme des Nord-Côtiers se préparent à toutes les éventualités pour 2020-2021.

Sylvain Turcotte

Les dirigeants du programme, qui regroupe les formations régionales pee-wee AAA et bantam AAA du niveau relève au sein de la Ligue de Hockey d'Excellence du Québec, n'ont pas tardé à se remettre à l'ouvrage quand la crise a sévi. Le temps de deux semaines pour laisser tomber la poussière que tous travaillaient au plan de match pour la prochaine saison, tout en jonglant avec les différents scénarios possibles.

Les scénarios, c'est ce qui semble ressortir des possibilités avancées par Hockey Canada et Hockey Québec.

« On pense qu'il y aura du hockey à l'automne, mais ça ne se jouera pas à cinq contre cinq. Le hockey ne sera pas comme on le connaît, mais ça pourrait être profitable pour les jeunes », avance le coordonnateur du programme des Nord-Côtiers, Jean-Philippe Simard.

Sur la Côte-Nord, le camp printanier des Nord-Côtiers a bien entendu été annulé en mai. Il est peu probable qu'un camp de sélection regroupant les joueurs des deux secteurs de la région puisse avoir lieu en août. L'option d'un minicamp d'une journée à Baie-Comeau pour l'ouest et à Sept-Îles pour l'est, question d'évaluer les habiletés individuelles des jeunes, demeure possible. L'autre scénario serait la composition des deux équipes sans tenir de camp.

« On s'attend à ce que ce soit ce qui va se passer », indique M. Simard, au sujet de la troisième option. « Ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur pour nous en raison de la grandeur du territoire, mais on connaît le bassin de joueurs ».

Pour la saison 2020-2021, selon ce qui émane des discussions des différents comités, ça se déroulerait en quatre phases :

- Développement des habiletés techniques individuelles

- Structure intégrée permettant aux Nord-Côtiers d'être considérés comme une association, permettant ainsi des matchs à trois contre trois

- Structure permettant des matchs interrégions de façon sporadique

- Retour à la normale

Hockey Québec a présenté son plan aux instances gouvernementales à la fin mai.



Les dirigeants du programme des Nord-Côtiers, qui regroupe les formations régionales pee-wee AAA et bantam AAA du niveau relève au sein de la Ligue de Hockey d'Excellence du Québec, sont en attente de savoir comment se déroulera la saison 2020-2021. Photo archives

Plan d'entraînement

Peu importe comment se passera le début de la saison 2020-2021 du hockey mineur, les joueurs de la Côte-Nord peuvent bien s'y préparer en profitant des programmes d'entraînement offerts par Olivier Donais, préparateur physique des Nord-Côtiers, ainsi que François Boudreault. C'est sur une base volontaire et à faible coût. Les entraînements sont adaptés en fonction de l'âge du hockeyeur. Vous pouvez obtenir plus de détails au www.facebook.com/nordcotiers/.

« La COVID-19 n'est pas facile à vivre, mais elle nous aura amenés à réfléchir. Ça aura du bon pour le développement des jeunes. Si la réponse est positive, on étirera ça durant l'année », soutient Jean-Philippe Simard.



Le Septilien Louis-Philippe Canuel sera de retour derrière le banc des Nord-Côtiers bantam AAA relève à titre d'entraîneur-chef pour une deuxième saison. Photo Facebook Les Nord-Côtiers

La stabilité derrière le banc

(ST) La stabilité et la continuité s'inscrivent dans le portrait du personnel des deux formations des Nord-Côtiers en vue de la saison 2020-2021. L'organisation a confirmé dans les derniers jours le retour du Baie-Comois Yan Côté comme entraîneur-chef pour la formation pee-wee AAA (M13) relève et du Septilien Louis-Philippe Canuel pour celle bantam AAA (M15) relève.

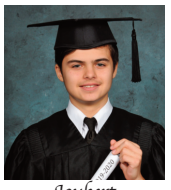
« On était satisfait de leur travail et on a bien confiance en eux. Ils ont un très bon bagage et ce sont des gens ouverts. La stabilité sécurise les jeunes et les parents », a souligné le coordonnateur du programme des Nord-Côtiers, Jean-Philippe Simard.

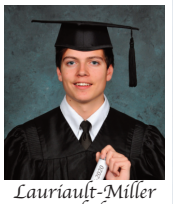
Yan Côté en sera à une quatrième saison à la barre du pee-wee AAA relève. Il comptera sur deux des trois mêmes adjoints que lors de la dernière saison en Jean-Marc Lévesque de Baie-Comeau et Martin Pouliot de Port-Cartier. « C'est un staff un peu plus âgé et les jeunes seront entre de bonnes mains », a indiqué M. Simard

Louis-Philippe Canuel sera secondé par le Forestvillois Marc-Alexandre Girard, « un jeune passionné » qui était adjoint dans le pee-wee AAA relève lors de la saison 2019-2020, et le Septilien François Boudreault, « un pédagogue ».

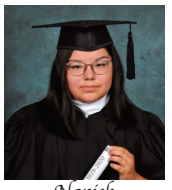
Pour les autres hommes de hockey qui étaient en poste l'an dernier, Éric Smith, Jean-Luc Pigeon et Allen Morissette, M. Simard ne les écarte pas pour autant. Ils sont pressentis pour faire partie du personnel d'entraîneurs du midget AA si ce projet de nouvelle équipe se concrétise. « Sinon, on leur trouvera un rôle avec les Nord-Côtiers ».


Gougeon
Laetitia

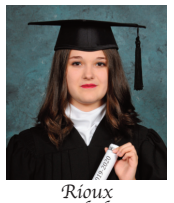

Joubert
William

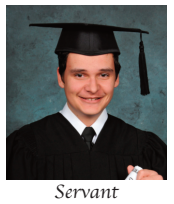

Lauriault-Miller
Neil

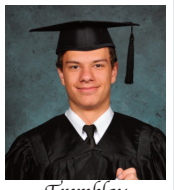

Lévesque
Frédérique

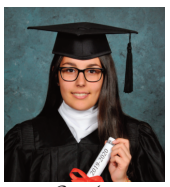

Napish
Tessa


Plourde-Dubois
Anthony

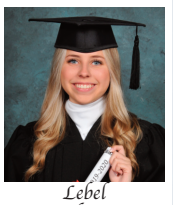

Rioux
Mélodie

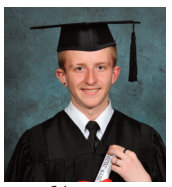

Servant
Maxime


Tremblay
David


Grenier
Megan

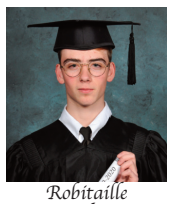

Konate
Abdoul Rahim


Lebel
Audréane


Marceau
Émile


Néron
Justyne


Poirier
Jessykim

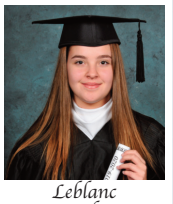

Robitaille
Cédric

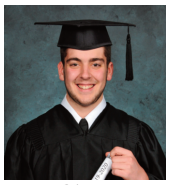

Simard
Anne-Marie

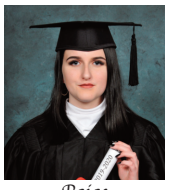

Tremblay
Élie-Jade

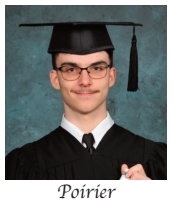

Guay
Anne-Sophie

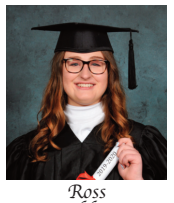

Labrie
Marie-Pier


Leblanc
Jade

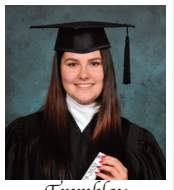

Matte
Max-Antoine

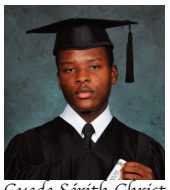

Paige
LiLy-Jane

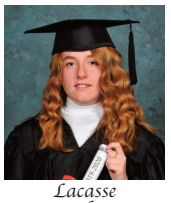

Poirier
Maxime

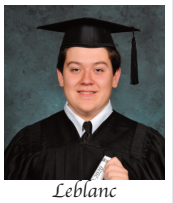

Ross
Chloé


Smolikowski
Rébecca

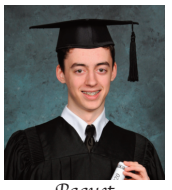

Tremblay
Elise


Guede Sérith Christ
Élie-Désiré

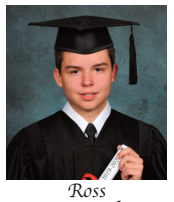

Lacasse
Audrey

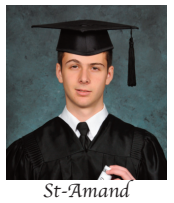

Leblanc
Jérémy


Mercier
Alyssa


Paquet
Thomas


Poirier-Pigeon
Marion

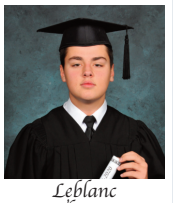

Ross
Samaël

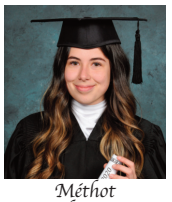

St-Amand
Matis

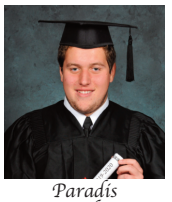

Turcotte
Sarah


Guerrero
Katharina

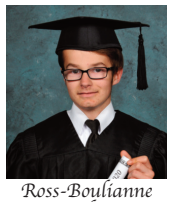

Lachance
Maë

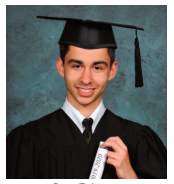

Leblanc
Thomas


Méthot
Alexane

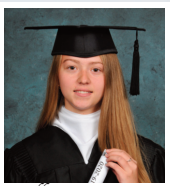

Paradis
Mathis

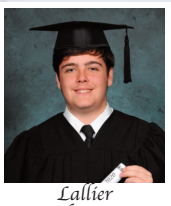

Porlier
Léa

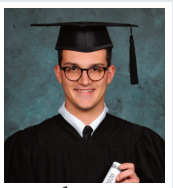

Ross-Boulianne
Félix


St-Pierre
Jordan

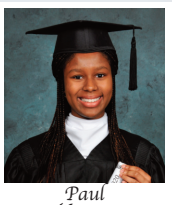

Turgeon
Anne-Sophie

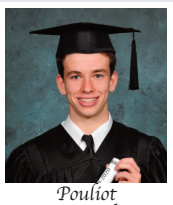

Guillemette-Jenniss
Chloé


Lallier
Sébastien

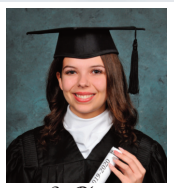

Lepage
Émile


Michaud
Audréane


Paul
Éléonore

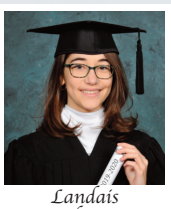

Pouliot
Patrick

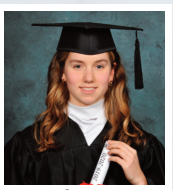

Roussy
Charlotte


St-Pierre
Mégan


Verret
Maribelle

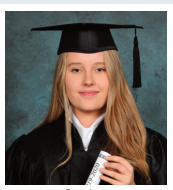

Guimond
Raphaël

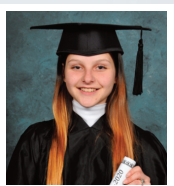

Landais
Olivia


Lesage
Sara


Michaud-Duguay
Naomi


Pelletier
Lydia

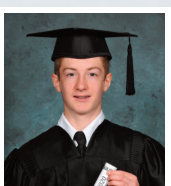

Quinn
Maude

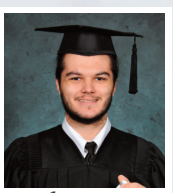

Roussy-Jacob
Naomie

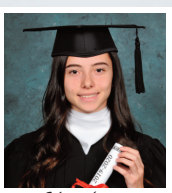

Tanguay
Laeticia

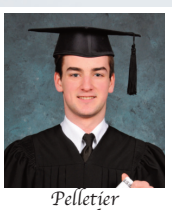

Vibert
Harold

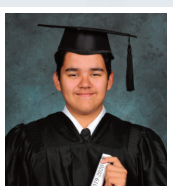

Hardy
Marilou


Landry
Justin

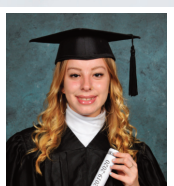

Levasseur
Samuel

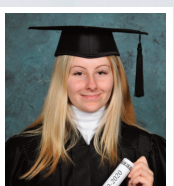

Montigny
Élyse

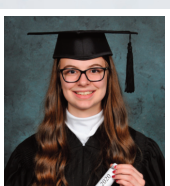

Pelletier
Mathis

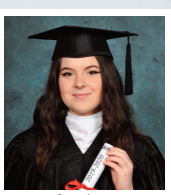

Régis Rock
Enrick


Scherrer
Danaelle


Thivierge
Florence


Vigneault
Britanie


Heppell
Noémie


Lapierre
Ève-Marie

Félicitations à tous les finissantes et finissants de la cohorte 2019-2020 de Manikoutai. Vos efforts, votre remarquable implication et vos personnalités pétillantes laissent une marque indélébile dans notre école. Nous vous souhaitons le meilleur pour la suite.

Le personnel et la direction de Manikoutai

VÉHICULES D'OCCASION RECHERCHÉS

Vous avez un véhicule? Nous voulons l'acheter!



Faites-le évaluer vous pourriez être surpris de sa valeur!

Nous achetons toutes les marques.



Chaque vendredi du mois de juin, nous ferons tirer

150$ d'essence

parmi ceux qui se seront déplacé pour évaluer leurs autos dans l'une de nos 4 concessions.

OLIVIER FORD | SEPT-ÎLES
OLIVIER NISSAN | SEPT-ÎLES
OLIVIER CHRYSLER | SEPT-ÎLES
OLIVIER OCCASION | SEPT-ÎLES